

Une tranche de Patate Chaude

Histoire d'un collectif de soutien aux Roms de 2011 à 2015

Une tranche de Patate Chaude

(Histoire d'un collectif de soutien aux Roms et aux migrants)

Ce récit relate l'histoire du collectif grenoblois de soutien aux Roms et aux migrant-e-s « La Patate Chaude » de 2011 à 2015. Il a pour objectif de conserver une trace de l'existence et de l'action de celui-ci, mais il se fait également l'écho des questionnements qui l'ont traversé, tant sur sa propre organisation que sur le sens et les écueils de son action. Il ne s'agit donc pas de cultiver la nostalgie de luttes passées en les présentant comme exemplaires : questionner les échecs du collectif est peut-être aussi important que de raconter ses réussites.

Si toutefois cette histoire a quelque chose à montrer, c'est peut-être que les modes d'action possibles sont légion, que le militantisme n'est pas forcé de se cantonner à des manifestations ou à des pétitions et que, même sans conduire au grand soir, certaines actions peuvent parfois produire des effets. On serait ravi-e-s s'il pouvait donner aux personnes qui le liront l'envie de s'engager, alimenter leurs propres réflexions, voire les inspirer.

Par ailleurs, au-delà des actions menées par le collectif, ses membres s'accordent généralement sur l'importance de sa composition et de son fonctionnement. La Patate Chaude était constituée d'individus d'horizons et de convictions très divers, qui se sont souvent étonnamment rencontré-e-s, enrichi-e-s et complété-e-s et plus d'une fois aussi frictionné-e-s. Son histoire n'est donc pas, ou pas seulement, celle d'un collectif cohérent et efficace. Elle a été émaillée de ratés, de tâtonnements et de désaccords auxquels il a fallu faire face, et qui sont relatés dans ce récit.

Enfin, il faut préciser que ce texte n'est pas un panorama complet de l'action du collectif au cours de ces quatre années. La Patate Chaude a en effet également organisé de nombreuses actions qui ne sont pas ou peu évoquées ici : des campagnes de scolarisation en lien avec le Réseau éducation sans frontières (RESF) ou l'association l'École ici et maintenant ; des rencontres entre habitant-e-s de camps ou de squats et riverain-e-s ; des actions de pression sur les autorités pour qu'elles mettent en place le ramassage des ordures, qu'elles ne coupent pas les fontaines d'eau publique près des bidonvilles ou qu'elles assument leurs responsabilités en matière de dératisation ; une assistance dans les procédures judiciaires pour lutter contre les expulsions, former des recours contre les obligations de quitter le territoire, déposer des dossiers DAHO¹ ou engager des référés libérés pour le relogement ou l'hébergement ; des rencontres entre militant-e-s et travailleur-euse-s sociaux ; mais aussi des projections de films, des conférences... La plupart de ces actions sont relatées sur le blog du collectif².

Bonne lecture !

1. Droit à l'hébergement opposable.

2. <https://collectif16septembre.wordpress.com>



Table des matières

Prélude : le « discours de Grenoble »

Prémices : le collectif Solidarité Roms

1. Création du collectif
2. Solidarité Roms se met en selle : intervention au Conseil de la Métro
3. Appel à la réquisition des logements vides
4. Occupation d'une maison à Saint-Martin-le-Vinoux

I. Les germes de la Patate Chaude

1. Création d'un nouveau collectif
2. La charte
3. De la difficulté de faire « avec » et pas « pour »

II. Premières pousses

1. Contexte : la régionalisation des demandes d'asile
2. Camp de Stalingrad
3. Nuit solidaire
4. Évacuation du camp de Stalingrad

III. La Patate fait chauffer la piste

1. Occupation d'une nouvelle maison vide
2. Rapports avec le voisinage
3. Expulsion
4. Le Pigeonnier
5. L'échec de la rue Bizet

IV. Le nouveau pouvoir socialiste prend les gens pour des patates

1. Élection présidentielle et circulaire « Valls »
2. Expulsion du camp de Saint-Martin-le-Vinoux

V. La Patate Chaude prend le problème à la racine

1. Écriture du tract « Témoignages de Roms »
2. Cérémonie des vœux du maire de Grenoble
3. Réflexions sur l'action de la Patate

VI. Ramification des plants de patates

1. Lettre ouverte sur l'hébergement hivernal
2. Actions contre la fermeture des centres d'hébergement hivernaux
3. Marche de la colère et de la dignité
4. Occupation du centre dit « Verlaine »
5. Procédure d'expulsion

VII. Des vertes et des pas mûres

1. Rapports avec la nouvelle mairie Verts-PG
2. Expulsion du bidonville « Esmonin »

VIII. La « manif de voisins »

Épilogue

Prélude : le discours de Grenoble

Grenoble, juillet 2010. Karim Boudouda, un jeune homme originaire de la Villeneuve, quartier populaire de Grenoble, vient de braquer un casino. Des policiers de la brigade anti-criminalité (BAC) l'ont pris en chasse. Il se sert de son arme pour les tenir à distance. La BAC répond en ouvrant également le feu. Arrivé à l'entrée de son quartier, le braqueur est touché. À partir de ce moment, les versions divergent : d'après certains habitants du quartier, il n'était pas encore mort. Les bacqueux (les policiers de la BAC) attendent 4 heures avant de faire venir les secours. Pendant tout ce temps, ils empêchent qu'il se rapproche, pointant leurs armes sur les habitant-e-s. Quand l'ambulance arrive, il est trop tard : Karim Boudouda est décédé. La colère explose dans le quartier. Trois jours d'émeutes s'ensuivent.

Saint-Aignan, juillet 2010. X est un jeune homme de la communauté dite des « gens du voyage », terme administratif qui désigne principalement les Gitans ou Manouches français, c'est-à-dire des personnes roms vivant en France depuis plusieurs siècles et possédant la nationalité française. Il vient de voler une voiture, et se retrouve nez à nez avec un barrage de la gendarmerie. Il force le passage. Un gendarme tire, et au lieu de viser les pneus pour simplement immobiliser le véhicule, touche le conducteur et le tue. Le lendemain, sa famille et les gens de sa communauté s'attaquent à la gendarmerie de Saint-Aignan et provoquent des émeutes dans la ville.

Nicolas Sarkozy, alors président, a été élu sur ses discours stigmatisant les minorités et l'immigration, ainsi que sur ses promesses de lutter contre l'« insécurité ». Non seulement ces deux événements sont pour lui l'occasion de resserrer la vis, mais c'est même une nécessité pour ne pas décevoir ses électeurs. Le 30 juillet 2010, il débarque donc en grandes pompes à Grenoble pour y nommer un nouveau préfet (Éric Le Douaron, un ancien flic) et prononcer un discours très droitier, enchaînant amalgames intéressés et raccourcis idéologiques :
« Je demande à Éric Le Douaron de faire preuve d'une fermeté absolue dans la lutte contre l'immigration illégale. La règle générale est claire : les clandestins doivent être reconduits dans leur pays.

Et c'est dans cet esprit d'ailleurs que j'ai demandé au ministre de l'intérieur de mettre un terme aux implantations sauvages de campements de Roms. Ce sont des zones de non-droit qu'on ne peut pas tolérer en France. (...)

Nous allons procéder d'ici fin septembre au démantèlement de l'ensemble des camps qui font l'objet d'une décision de justice. Là où cette décision de justice n'a pas encore été prise, nous engagerons des démarches pour qu'elle intervienne le plus rapidement possible. Dans les trois mois, la moitié de ces implantations sauvages auront disparu du territoire français. »



Prémices : le collectif Solidarité Roms

1. Création du collectif

Le 16 septembre 2010, une cinquantaine de personnes appartenant à diverses organisations militantes, associatives, politiques ou syndicales se réunit dans une salle de la maison des associations (MDA) de Grenoble pour réagir au discours de Sarkozy, et aux actes qui ont suivi : les expulsions de camps de Roms migrants se sont accélérées depuis fin juillet. On y retrouve des militant-e-s du droit au logement, dont certain-e-s soutiennent depuis plusieurs années des familles roms de Roumanie expulsées successivement de plusieurs squats dans l'agglomération grenobloise ; des militant-e-s associatifs, y compris de l'association Roms Action, qui accompagne les personnes roms roumaines qui souhaitent s'installer à Grenoble ; des membres de partis politiques ou de syndicats tels que le NPA, les Alternatifs ou encore la CNT, aussi bien que d'autres personnes qui ne font pas partie d'organisations formelles.

Les personnes réunies font le constat de la discrimination subie par les Roms en France et dans l'agglomération – qui n'est pas nouvelle, mais semble se renforcer dans la foulée du discours du chef de l'État. Refus d'accès aux services sociaux, à l'éducation, à l'emploi, au droit commun... Mais la discrimination la plus handicapante est sans conteste celle liée au logement : sans toit pour vivre, impossible de mener une existence digne. Impossible de se laver, de se reposer, de s'organiser, de faire des démarches administratives, de suivre une scolarité ou une formation, de chercher du travail... Les centres communaux d'action sociale refusent de domicilier les Roms comme ils sont tenus de le faire pour toute personne « sans domicile fixe » : l'absence d'adresse les empêche de bénéficier de droits sociaux et d'inscrire leurs enfants à l'école. Du reste, les Roms renoncent souvent à envoyer leurs enfants à l'école sans avoir pu les doucher, car ils savent, pour l'avoir généralement vécu eux-mêmes, à quelles vexations ils s'exposeraient. Bref, l'impossibilité d'accéder à un logement les empêche de mener une vie « normale ».

La volonté première des personnes réunies ce 16 septembre à la MDA est de lutter contre cette discrimination exacerbée par Sarkozy. Dans ce but, elles décident de créer un nouveau collectif. Le nom de « Solidarité Roms » est proposé. Une majorité l'approuve, malgré la réticence de certain-e-s, qui craignent qu'en se nommant ainsi, le nouveau collectif ne se spécialise trop dans la défense d'une seule catégorie d'opprimé-e-s. Le nom de « Solidarité Roms » est néanmoins finalement adopté faute de mieux, mais ces débats préfigurent des questionnements et des dissensions à venir au sein du collectif.

2. Solidarité Roms se met en selle : intervention au Conseil de la Métro

La première action du nouveau collectif est logiquement tournée vers la question du logement. Une demande de prise de parole au conseil de la Métro (communauté de communes de l'agglomération grenobloise) du 24 septembre ayant essuyé un refus, les militant-e-s de Solidarité Roms accompagné-e-s de personnes roms investissent la partie réservée au public du conseil et déposent sur la table de chacun des élus le texte de l'intervention prévue. Celui-ci dresse un bilan de la répression en cours depuis le discours de Sarkozy : « *[Cet] été (...) a vu se succéder expulsions, parcage et dissémination des camps dans l'agglomération, retours massifs contraints par la pression du dispositif du choix au retour volontaire et son pendant, une réalité d'aller/retour. Cette semaine, nous avons assisté à 2 événements le même jour, mardi 21 : deux cars affrétés par l'État Français, l'OFI³, au départ de Grenoble, emmenant des Roms du camp du Rondeau, de celui de Saint-Martin-le-Vinoux, d'autres camps de l'agglomération, nous ne savons pas, de Savoie et de Haute-Savoie dans le cadre du dispositif d'aide au retour volontaire. Et le même jour, l'éradication sauvage, en douce, au tractopelle, du camp à l'angle de la rue de Stalingrad et de la rue Edmond About. Où sont les Roms qui y vivaient ?* »

La future ministre socialiste Geneviève Fioraso, qui préside la séance, propose alors que le collectif fasse une intervention devant le conseil. Les membres de Solidarité Roms rédigent donc sur le champ un second texte « demandant l'ouverture de lieux vacants et la réquisition d'autres dans le cadre d'une procédure d'urgence devant être mise en place sous huitaine » – texte accompagné d'une liste précise de lieux disponibles, qui sera lu par le responsable de l'accueil des « gens du voyage » à la Métro. Face à ces revendications, les élus bottent en touche. La présidente déclare « ce débat doit être préparé et fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain conseil (le 29 octobre !) » Un élu de la minorité siégeant à la Métro – qui est aussi membre du collectif – prend la parole pour insister sur la nécessité de « prendre des engagements fermes et rapides vue la situation des familles avec la pluie et le froid qui arrive ». Les élus de droite comme de « gauche » lui répondent : « pas de démagogie ! »⁴

3. Office français de l'immigration et de l'intégration.

4. Toutes les citations de ce paragraphe proviennent du compte-rendu de cette action publié par le collectif sur le site Indymedia Grenoble.

3. Appel à la réquisition des logements vides

Octobre 2010. Peu de temps après cette première action, Solidarité Roms rédige un texte qui a deux objectifs : d'une part, servir de déclaration d'intention pour préparer le passage à l'action qui titille ses membres ; d'autre part, fédérer largement des soutiens autour de lui. L'écriture de ce texte ravivera l'opposition entre les personnes désireuses de mener un combat centré sur la discrimination des Roms et celles qui souhaitent ne pas cantonner leur action à une seule lutte, à une seule catégorie de personnes en difficulté, mais l'inscrire dans un contexte social et politique plus global. Cette fois-ci, ce sont les secondes qui ont gain de cause. Il en résulte le texte suivant :

« (...) À Grenoble comme ailleurs, la crise du logement s'aggrave : loyers exorbitants, listes d'attente infinies pour les logements sociaux, appartements insalubres, centre d'hébergement saturés, des centaines de personnes à la rue. La loi DALO étant inappliquée, le droit au logement reste ainsi un droit virtuel.

Pourtant, de nombreux bâtiments et logements des parcs publics et privés sont laissés vides, que ce soit en raison de lourdeurs administratives (gestion des bâtiments publics et de logements sociaux) ou à cause de la spéculation immobilière. Ainsi, au cours du recensement de la population de 2007, l'INSEE a dénombré plus de 6000 logements vacants sur la seule commune de Grenoble, pour ne citer qu'elle, et le collectif attend toujours un état des lieux exhaustif des bâtiments et logements vacants sur l'Isère.

Le fait que des centaines d'individus, y compris des familles avec des enfants, se trouvent aujourd'hui à la rue ou en situation de mal logement constitue à nos yeux une urgence suffisante pour appliquer la loi de réquisition. C'est pourquoi nous considérons que l'occupation des bâtiments et des logements vacants pour demander leur mise à disposition pour les Roms et les personnes sans logement est nécessaire. Nous soutiendrons donc toute initiative allant dans ce sens. »

Cette opposition sur les objectifs et le positionnement du collectif n'est pas le seul facteur de tensions. Les méthodes employées et le fonctionnement horizontal sont également constamment discutés et donnent parfois lieu à des confrontations, qui se cristallisent en particulier autour d'un membre qui tend à se mettre particulièrement en avant et à diriger le collectif en tenant peu compte de l'avis des autres. Le collectif est donc dans la tourmente en interne. Pourtant, il continuera d'avancer, et son action sera bientôt largement médiatisée et commentée par les dirigeants politiques de la cuvette grenobloise.

4. Occupation d'une maison à Saint-Martin-le-Vinoux

Petit retour historique : le fiasco de la rocade Nord

Dans les années 2008-2009, le Conseil général (CG)⁵ de l'Isère et la mairie de Grenoble (dirigés respectivement par André Vallini et Michel Destot, tous deux membres du Parti socialiste) ont le projet de construire une rocade nord à Grenoble, qui nécessite de creuser un tunnel dans le massif de la Chartreuse, sous la Bastille. Les études réalisées montrent pourtant que cette nouvelle rocade n'amènera à terme aucune amélioration du trafic routier dans l'agglomération, et ce pour un coût faramineux. Mais qu'importe : les élus sont friands de projets pharaoniques susceptibles de marquer de leur patte l'histoire de la ville. Le CG commence donc à racheter les maisons qui se trouvent de part et d'autre du tunnel, sur les communes de La Tronche et de Saint-Martin-le-Vinoux. Ces rachats sont souvent accompagnés de pressions exercées sur les occupants qui ne veulent pas partir, et se font malgré l'opposition des habitants des quartiers et des communes concernées. Tout ça pour rien : en 2010, nos deux visionnaires doivent finalement se résoudre à reconnaître l'infaisabilité du projet et à l'abandonner. Quant aux maisons rachetées... elles restent vides.

La nature n'aime pas le vide, les militant-e-s non plus

Novembre 2010, Saint-Martin-le-Vinoux, Impasse de la Libération. En plein jour, un petit groupe de personnes est en train de casser le barillet du portail d'une maison acquise plus d'un an auparavant par le Conseil général, et de le remplacer par un barillet neuf. Alertés par le vacarme, la voisine d'en face et son compagnon viennent demander ce qui se passe. « Nous sommes des employés du Conseil général », leur répond l'une des personnes attroupées. On change le barillet de cette maison parce qu'il ne marchait plus ». Mais la voisine n'est pas convaincue. Elle rentre chez elle et appelle le propriétaire.

Dans l'après-midi, de vrais employés du Conseil général arrivent devant la maison. Ne pouvant y entrer, ils entament une conversation avec quelques membres du collectif accoudés à la rambarde du balcon. Nous leur expliquons que nous sommes dans la maison depuis plus de 48 h, et que nous en avons la preuve. Légalement, il s'agit donc du domicile des personnes dont le nom figure sur la boîte aux lettres (deux membres du collectif). Si le CG veut les expulser, il devra en passer par une procédure en justice. Après avoir essayé de négocier en vain, les employés finissent par partir. La police passera plus tard constater l'occupation.

Le lendemain, nous appelons les médias. Le Dauphiné Libéré (« Daubé » pour les intimes) publiera un article sur l'occupation. Interrogé, José Arias, vice-président du CG, y déclare que cette maison était « justement destinée à l'hébergement d'une famille dans le besoin ». De toute évidence, il vient de sortir ce projet



charitable de son chapeau. La tactique est classique : lorsqu'un bâtiment est squatté, les politicien-ne-s de tout bord inventent sur le tas un projet social pour faire bonne figure quand ils expulseront ses occupants. Mais nous décidons de le prendre au mot et de revendiquer l'attribution de 6 maisons du CG situées à Saint-Martin-le-Vinoux et acquises dans le cadre du projet de construction de la rocade nord, à raison de :

- 3 maisons pour le personnel du Conseil général en situation de précarité,
- 2 maisons pour des personnes sortant du centre d'accueil municipal de Grenoble,
- 1 maison pour les personnes roms, dont certaines campent sur la commune.

Nous déclarons que si le Conseil général accepte ces conditions qui ne nous « *semblent pas exorbitantes eu égard à la situation d'urgence dans laquelle se trouvent des centaines de personnes dans l'agglomération grenobloise* »⁶, nous nous engageons à quitter la maison et à en remettre les clés à l'association Un toit pour tous, qui s'occuperait de leur attribution. Mais les élus départementaux noieront le poisson et ne les accepteront jamais.

Cette occupation a été préparée depuis près de deux mois avec des familles roms. Certain-e-s membres du collectif les connaissent depuis plusieurs années, et ont lutté à leurs côtés pour qu'elles obtiennent un logement. Elles vivent alors dans un camp à Saint-Martin-le-Vinoux, juste à côté de Grenoble. L'idée est que ce soient des Français-es qui ouvrent et occupent la maison jusqu'à ce que la situation soit devenue stable, afin d'éviter aux familles de s'exposer à une intervention policière brutale, qui pourrait se solder par une expulsion immédiate avec le risque de recevoir une obligation de quitter le territoire français (OQTF), parfois assortie d'une interdiction de retour (IRTF). Au bout de deux semaines d'occupation environ, ces deux familles viennent donc s'installer dans la maison. C'est à peu près à cette période qu'un curieux événement attire notre attention : des personnes emménagent dans la maison voisine, qui appartient également au CG, et était jusque là tout aussi vide que celle que nous squattons. Comme on a prévu d'organiser un apéritif dans la maison et d'y inviter les gens du quartier afin qu'ils fassent la connaissance de leurs nouveaux voisins, on en profite pour passer voir ces nouveaux arrivants et discuter avec eux. On apprend ainsi qu'il s'agit de la famille d'un employé du CG en difficulté financière. Ils nous disent avoir appris qu'ils pourraient emménager dans cette maison peu de temps auparavant, en tout cas à une date ultérieure à l'occupation de la maison d'à côté par le collectif. Le CG a de toute évidence décidé en quatrième vitesse d'attribuer cette maison à son employé pour sauver la face et certainement aussi pour éviter qu'elle soit squattée à son tour, comme par contagion. Les membres du collectif exultent : on a fait d'une pierre deux coups !

I. Les germes de la Patate Chaude

1. Création d'un nouveau collectif

Au début de l'hiver, les tensions croissantes au sein de Solidarité Roms conduisent finalement à son implosion. Le comportement de l'un de ses membres étant de plus en plus autoritaire, paternaliste envers les Roms et agressif envers les autres membres du collectif et notamment envers les femmes, chaque réunion tourne à l'engueulade. Certain-e-s sont parfois à deux doigts d'en venir aux mains. Au mois de décembre, l'exclusion de la personne qui pose problème est même votée. Cette décision n'est pas sans poser question (un collectif qui lutte contre l'exclusion peut-il exclure quelqu'un ?) et entraînera le départ de plusieurs membres de Solidarité Roms – mais pas de la personne exclue, qui s'obstinera à revenir envers et contre tout aux réunions suivantes. La seule solution, pour celles et ceux (majoritaires) qui souhaitent adopter un fonctionnement horizontal et une approche politique et humaine différente est donc de créer un nouveau collectif. Ce sera chose faite début 2011, avec la participation d'environ 25 anciens membres de Solidarité Roms. Il est dénommé « La Patate Chaude » en référence à l'attitude des pouvoirs publics qui se renvoient systématiquement la balle lorsqu'il s'agit de traiter ce qu'ils appellent « la question rom ».

Texte de présentation publié sur le blog du nouveau collectif en janvier 2011 :

La Patate Chaude se veut un groupe multiculturel de pressions, de revendications et d'actions politiques. Ses buts sont de rappeler les pouvoirs publics – l'État comme les collectivités locales – à leurs obligations de respect de l'accès au droit commun (la scolarisation, le logement, la santé, le travail, les aides sociales) pour toutes et tous. Le nom du collectif vient d'ailleurs de la propension de ces institutions à se renvoyer entre elles la responsabilité (la patate chaude) de la misère que vivent certain-e-s dans notre société.

L'organisation du collectif compte tout autant que son objet : dans la décision comme dans l'action, il privilégie le consensus et l'écoute de la parole singulière de chacune et chacun, ainsi que le respect des décisions collectives, sans hiérarchie entre ses membres. Nous souhaitons aussi, sans mascarade, laisser émerger la parole des exclu-es et des personnes discriminées, notamment des Roms, et agir autant que possible avec eux plutôt qu'à leur place. La Patate Chaude s'organise donc autour de la parole des Roms, et fonctionne en lien fort avec ce qui se passe sur les campements, dans les squats, dans les lieux d'hébergement, dans les écoles, les administrations, etc.

Par ailleurs, nous considérons que les Roms, comme tou-te-s les précaires, sont les victimes à la fois du système socio-économique actuel et des discours populistes qui visent à les rendre coupables de tous les maux qui en résultent. Nous pensons qu'il n'y a pas d'autre moyen de mettre fin durablement à cette exclusion que de lutter contre ce système. Nous sommes

conscients du fait que cela revient à déplacer des montagnes. Pour autant, nous estimons ne pas avoir d'autre choix que cette lutte, et nous appelons à l'élargir.

Dans l'agglomération grenobloise, comme ailleurs en France, le collectif a maintes fois constaté que les Roms sont victimes de discriminations diverses. Ainsi, nous savons que des consignes ont circulé dans différentes institutions, comme au Conseil Général de l'Isère, recommandant aux assistantes sociales de ne pas les prendre en charge, ou dans certaines structures d'hébergement d'urgence, demandant de ne pas héberger les Roms. Nous avons également pu constater, en montant conjointement avec les associations « Un Toit Pour Tous » et « Roms Action » des dossiers DALO (droit au logement opposable) pour des familles roms roumaines, qu'il était impossible pour elles de voir leurs demandes aboutir.

Les demandeurs d'asile roms se voient également plus souvent que les autres refuser un hébergement auquel ils ont pourtant légalement droit. Lorsqu'ils ont été hébergés, ils sont souvent remis à la rue pour des raisons douteuses, parfois avant même d'avoir reçu une réponse négative à leur demande d'asile, et sans solution alternative d'hébergement, alors que là encore, la loi l'interdit. De même, lorsque des campements ou des squats de Roms sont expulsés, aucune solution n'est envisagée par les autorités.

2. La charte

Dès le lancement de ce nouveau collectif, ses membres écrivent une charte qui vise à éviter de reproduire les dérives qui ont mené Solidarité Roms à l'explosion. Elle fixe des conditions pour faire partie du collectif (notamment « ne pas faire l'objet d'opposition de l'ensemble des membres présents », et « approuver la présente charte »). Elle indique également que « le principe est d'établir et de maintenir un dialogue respectueux entre tous les membres du collectif ». Dans ce but, l'écoute des autres et la recherche d'un consensus seront privilégiés.

On peut également noter que dès le départ, la charte mettait en avant la volonté de travailler avec d'autres organisations. Le collectif a en effet toujours souhaité ne pas lutter de manière isolée, mais au contraire aux côtés d'autant d'autres personnes et organisations que possible.

Par ailleurs, le collectif « se déclare indépendant de toutes organisations confessionnelles, politiques et syndicales. (...) Il se veut transcendant à ses membres, au delà donc des particularités de chacun. Il recherche les points communs, les positions communes à tous. »

Dans les faits, il n'a pratiquement jamais été fait référence cette charte. Mais le fait même de l'avoir écrite a permis de s'assurer que tout le monde – les anciens membres de Solidarité Roms intégrant la Patate Chaude comme les nouveaux et nouvelles venu-e-s – étaient en accord avec ses principes.

3. De la difficulté de faire « avec » et pas « pour »

Cette volonté de faire « avec les Roms » et pas « à leur place » affichée dès le départ sera l'un des défis les plus complexes auxquels nous serons confrontés et entraînera de multiples remises en question au fil des années. Pour respecter cet engagement qui nous tenait à cœur, nous avons régulièrement organisé des réunions sur les bidonvilles et dans les squats afin de discuter avec leurs habitants-e-s, mais aussi constamment invité des Roms à nos réunions. Nombre d'entre eux y sont venu-e-s, mais rares sont celles et ceux qui sont revenus, pour diverses raisons.

Le premier obstacle était évidemment la difficulté de communiquer : la plupart d'entre eux parlaient très peu français, et en tout cas, un français rudimentaire qui ne leur permettait pas de participer aux échanges rapides et d'un niveau de langue élevé que nous avions en réunion. La solution aurait été de pouvoir toujours traduire, mais ça aurait nécessité de prendre un temps fou pour traiter de chaque question et allongé la durée de chaque réunion de manière intenable pour tout le monde. Et puis nous ne trouvions pas toujours quelqu'un qui en soit capable. Au fil des années, plusieurs d'entre nous ont appris le roumain et le collectif a compté des personnes qui parlaient serbo-croate. Mais ça n'a pas suffi à faire venir ni les Roms roumains, ni ceux d'ex-Yougoslavie à nos réunions. Car la barrière de la langue n'était pas la seule.

Un autre obstacle réside dans le fait qu'au cours de nos réunions, nous parlions de politique française et locale ainsi que des structures administratives, juridiques, sociales et associatives de manière très technique, en des termes difficilement compréhensibles pour des étrangers, et même à vrai dire pour des Français. Nous employions des termes obscurs, des acronymes à profusion, et faisons de grandes phrases complexes. Non seulement il leur était difficile de les comprendre d'un point de vue linguistique, mais en plus, nous parlions de choses que la plupart d'entre eux ne connaissaient pas ou mal.

Et puis, les Roms qui venaient étaient confrontés à des problèmes matériels qui les occupaient entièrement, et pour cause : ils vivaient à la rue et ne percevaient souvent pas d'aides, ce qui les contraignait à passer le plus clair de leur temps à chercher des moyens de subsistance. Ils rencontraient également les pires difficultés dans les administrations, par exemple pour scolariser leurs enfants. Cette urgence se confrontait souvent à notre volonté d'agir globalement, sur le plan politique. Eux n'en voyaient parfois pas l'intérêt, ou du moins, ne voyaient pas en quoi cela leur permettrait de se sortir personnellement de leur pétrin. Et en effet, le moins qu'on puisse dire est que les résultats de cette action politique n'était pas immédiat pour eux, et même très incertain. C'est pour cette raison que nous les avons aussi souvent aidé-e-s individuellement, que ce soit à titre personnel ou dans le cadre d'actions collectives et revendicatrices. Sans cette aide, nous aurions été complètement déconnectés-e-s de leur réalité. Elle était donc une condition sine qua non pour pouvoir agir ensemble.

Au final, très peu de Roms ont en vérité participé à la vie du collectif et, à l'exception de l'un d'eux, ils ne l'ont fait que sporadiquement. Pour autant, nous nous sommes toujours tenus à notre volonté de respecter leur parole, et de ne pas revendiquer en leur nom autre chose que ce qu'eux-mêmes souhaitaient revendiquer.

II. Premières pousses

1. Contexte : la régionalisation des demandes d'asile

Extrait d'un communiqué de la Coordination française pour le droit d'asile (CFDA) :

« Depuis 2006, une réforme des conditions de dépôt d'une demande d'asile en France a concerné toutes les régions de France à l'exception de l'Île de France et de l'Alsace. Désormais, seuls un ou deux préfets sont compétents pour enregistrer la première demande d'asile de chacune des personnes présentes dans une région administrative. Une nouvelle vague de régionalisation entre en vigueur à compter du mois d'avril 2009. »

En raison de cette régionalisation, les demandeurs d'asile ont eu tendance à se regrouper dans les quelques préfectures encore habilitées à prendre leurs demandes. Grenoble en faisant partie, à compter de 2009, leur nombre a explosé dans l'agglomération. Le dépôt des demandes est ainsi devenu plus difficile, tandis que le temps de réponse de l'administration s'allongeait.

Par ailleurs, le nombre de places en centres d'accueil (CADA) n'ayant pas augmenté en conséquence, de nombreux demandeurs d'asile se sont retrouvés sans hébergement dans l'attente du traitement de leur dossier par l'office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). À Grenoble comme dans les autres préfectures concentrant les demandes, l'hébergement d'urgence a rapidement été saturé, et le nombre de camps de fortune a augmenté fortement. Inévitablement, cette situation a entraîné des tensions avec les autres habitant-e-s, qui ont assurément contribué au rejet croissant des migrant-e-s dans le pays.

Avec le recul, ces décisions apparaissent assez clairement comme une tentative de décourager les demandeur-euse-s de chercher à obtenir l'asile en France, doublée d'une stratégie politicienne consistant à créer un problème pour se présenter ensuite comme le défenseur des honnêtes citoyen-ne-s qui le subissent.

2. Camp de Stalingrad

Hiver 2011, un groupe de demandeur-euse-s d'asile roms d'ex-Yougoslavie se trouve contraint de dormir dehors. Ils campent tout d'abord devant la gare de Grenoble, mais en sont vite chassé-e-s par la police. Ils s'installent alors au square Jean Macé, dans un quartier un peu plus excentré, où ils sont moins visibles. Des organisations diverses (dont la Patate Chaude) leur rendent visite et s'efforcent de leur venir en aide. Suite aux protestations de celles-ci, la préfecture finira par mettre les demandeur-euse-s d'asile à l'abri dans un hangar sommairement aménagé pour l'occasion, rue Prosper Mérimée. Mais n'y a pas assez de place pour tout le monde. Les personnes qui sont restées à la rue s'installent donc sous tente juste à côté, sur un terrain vague du quartier de la Capuche, tout près de la très passante rue de Stalingrad.

La Patate Chaude demande alors le soutien des organisations membres de la coordination iséroise de soutien aux sans-papiers⁷ pour tourner les projecteurs médiatiques vers ce camp et en faire un exemple de la mauvaise volonté du gouvernement en matière d'accueil des demandeurs d'asile et des migrant-e-s en général.

Une conférence de presse y est organisée, et des articles et reportages paraissent dans plusieurs médias locaux.



Peu de temps après ces remous médiatiques et en pleine campagne pour les élections cantonales, les services du centre communal d'action sociale (CCAS) de Grenoble interviennent sur le camp. Des membres de la Patate Chaude qui y assistent sont atterré-e-s par le déroulement de cette action, qui s'avère un fin mélange d'autoritarisme paternaliste et d'humanitarisme censé faire passer la pilule. Le collectif publiera sur son blog le texte suivant :

Le déplacement des demandeurs d'asile de la rue de Stalingrad, un cache-misère électoraliste ?

Mercredi 16 mars, 18h30 (...). La plupart des tentes ont disparu, laissant de grands emplacements vert clair sur la pelouse. (...) Plus loin, le directeur de cabinet du maire discute avec des voisins. Il nous explique que la mairie déplace simplement le campement de 300 mètres, et que ses occupants étaient volontaires. Il ajoute que c'est pour leur confort, car il y a un point d'eau à cet endroit, ce qui permettra d'y installer des sanitaires. Et puis, des voisins se sont

plaint : la fumée des feux de camp entre dans leurs appartements, situés à 100-200 mètres de là, et il y a du bruit la nuit. « Il est tout de même normal que les gens puissent jouir de leurs biens tranquillement ! » nous affirme Olivier Noblecourt, chargé de l'action sociale à la ville de Grenoble, et vice-président du CCAS.

Nous croisons des gens du campement. L'un d'eux se plaint du fait que vingt jours après leur installation, on leur fasse à nouveau déplacer leurs tentes pour les mettre à l'emplacement qu'ils utilisaient jusque-là comme toilettes. (...) L'adjointe d'Olivier Noblecourt (...) nous assure avoir demandé leur avis aux demandeurs d'asile la veille avec l'aide d'un traducteur. Pourtant, de plus en plus de personnes manifestent leur colère et leur incompréhension. (...)

Et pour cause : les gens ont été déplacés en direction de la Bifurk, hors de la vue des passants de la rue de Stalingrad, à l'endroit où le terrain se rétrécit, coincé entre la piste cyclable et une butte de terre. Ici, il n'y a pas d'herbe, et les tentes baignent dans la boue. Ceux qui ont des palettes les installent en dessous pour éviter les inondations en cas de pluie. L'endroit est bien moins éclairé que l'emplacement précédent, puisqu'il n'y a de réverbères que sur un côté, masqués par des arbres, et manque de bol, le réverbère le plus proche ne marche pas. Enfin, question points d'eau, nous constatons qu'il y en avait un tout proche de l'ancien emplacement. Quand on enlève les arguments-toc, il ne reste plus guère que la fameuse « tranquillité publique » pour expliquer finalement ce déménagement. (...)

Au final, ce ne sont certainement pas les attentes des demandeurs d'asile qui ont été satisfaites dans cette histoire, mais bien plutôt celles de certains voisins qui ne supportent la misère ou les étrangers que lorsqu'ils sont hors de leur vue. Or, la mairie socialiste de Grenoble est-elle censée donner systématiquement satisfaction à ses habitants les plus réactionnaires ? N'y a-t-il pas d'autres manières de répondre à ce type de problème ? On pourrait imaginer, par exemple, faire de l'information auprès du voisinage sur la situation de ces personnes et ses causes, ou organiser des rencontres entre les habitants et les gens du campement. Car pour autant qu'on sache, on n'a jamais réglé un problème en le cachant. (...)

3. Alerte 38

À cette époque, les membres de la Patate Chaude se rendent régulièrement aux réunions d'un collectif d'associations, Alerte 38. Celui-ci est composé d'environ 80 organisations, parmi lesquelles des poids lourds des secteurs du social, de la santé et de l'humanitaire, comme le Secours Catholique et Médecins du Monde, mais aussi des associations qui s'occupent d'hébergement d'urgence, comme La Relève, ou même de structures publiques comme le CCAS de Grenoble.

Des contradictions apparaissent souvent entre, d'une part, la volonté des membres d'Alerte de respecter les consignes de leurs donneurs d'ordre et financeurs et, d'autre part, leur souhait d'agir de manière éthique et cohérente. C'est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit de migrant-e-s, la préfecture ordonnant l'application d'une politique hostile à ceux-ci qui va souvent à l'encontre des principes du travail social. Et sur cette question, Alerte 38 peine alors à adopter un positionnement collectif clair.

À plusieurs reprises, des tensions apparaîtront donc entre les membres de la Patate Chaude et les membres d'Alerte – par exemple, lorsque nous leur demanderons de condamner une action ou une politique mise en œuvre par l'intermédiaire ou avec le concours d'une structure qui en fait partie.

Malgré ces difficultés, nous nous efforcerons de rester fidèles à notre volonté d'« élargir », c'est-à-dire de convaincre le plus de personnes et d'organisations possible de la justesse de nos prises de position, et de les entraîner à lutter à nos côtés. Mais ce faisant, il était essentiel pour nous de ne pas renier nos idées et de rester clairs dans nos engagements. Bon an mal an, cette relation avec Alerte perdurera, notamment par l'intermédiaire de la coordination de soutien aux sans papiers, dont les membres de la Patate Chaude étaient proches.

4. Nuit solidaire

Durant l'hiver 2011, étant donné l'augmentation flagrante du nombre de personnes vivant à la rue, en squat ou en bidonville dans l'agglomération, l'idée d'organiser une action commune avec Alerte est lancée. Il s'agit d'occuper une nuit durant la place de Verdun, située devant la préfecture de l'Isère, en signe de protestation symbolique. L'action est prévue pour la fin février. Mais quelques jours auparavant, le préfet convoque les responsables du Secours catholique et de Médecins du monde pour leur annoncer l'ouverture d'un lieu d'accueil supplémentaire (le hangar aménagé de la rue Prosper Mérimée – voir point 2) et leur demander de ne pas provoquer de troubles en occupant la place de Verdun. En sortant de cette entrevue, les deux associations, prédominantes au sein d'Alerte 38, demandent l'annulation de l'action.

Mais suite à l'apparition du camp de Stalingrad, force est de constater que la situation ne s'est non seulement pas améliorée, mais qu'elle s'est même encore dégradée. La coordination de soutien aux sans papiers relance donc l'idée d'une nuit solidaire le 30 mars, la veille de la fermeture des centres d'hébergement, au cours de laquelle des tentes seraient symboliquement plantées devant la préfecture. Les organisations d'Alerte, qui ont l'impression d'avoir été trompées par la

préfecture un mois plus tôt, décident de s'y associer. Lorsqu'il en a vent, le préfet convoque à nouveau leurs chefs de file, mais cette fois-ci, en vain : il ne parvient pas à les dissuader de manifester. Mais il les avertit : il ne tolérera pas que la moindre tente soit plantée place de Verdun. Le cas échéant, il fera intervenir la police pour rétablir l'ordre public.

Si certaines renoncent alors au rassemblement, de nombreuses organisations d'Alerte tiennent à y participer tout de même. La suite est racontée dans le récit de l'action ci-dessous, publié sur le site Indymedia Grenoble quelques jours plus tard :

Répression de la Nuit solidaire

À l'occasion de la fin du dispositif d'hébergement hivernal, environ 25 organisations diverses appelaient à camper devant la préfecture à Grenoble le 30 mars pour protester contre l'insuffisance de l'hébergement d'urgence en Isère, notamment l'absence d'hébergement pour de nombreux-ses demandeur-euses d'asile. A priori, pas de quoi fouetter un chat. Ce type d'action symbolique a déjà eu lieu dans le passé, on ne peut pas dire que ça constitue un trouble majeur à l'ordre public, d'aucun-es diraient même que c'est un peu plan-plan.

Et pourtant, l'autoritaire préfet de l'Isère avait annoncé qu'il ne supporterait pas que des tentes soient plantées place de Verdun cette nuit-là. On se demande bien en vertu de quoi, à part l'interdiction du camping sauvage, mais enfin il ne s'agissait pas de camping, mais d'une action militante. Bref. Dès l'arrivée des premier-es manifestant-es, la police est venue les prévenir qu'ils ne toléreraient aucune tente. Autant dire qu'ils ne toléraient pas que la nuit solidaire ait lieu.

Peu à peu, le nombre de manifestant-es a augmenté. Au total, plusieurs centaines de personnes ont passé au moins un moment sur la place, même s'il n'y a jamais eu plus de 200 personnes en même temps. Une conférence de presse a eu lieu, au cours de laquelle il a été réaffirmé qu'un toit, c'est un droit pour tous-tes.

Puis il a été décidé de commencer à monter deux tentes, comme prévu. Un cercle de personnes se tenant les unes aux autres s'est formé autour pour empêcher la police d'intervenir, mais celle-ci l'a immédiatement brisé sans ménagement, et a embarqué les deux tentes malgré la résistance de plusieurs personnes. Une troisième a donc été montée,



provoquant une nouvelle intervention des flics qui ont formé un bloc pour pousser les manifestant-es, mais ont mal mesuré le rapport de force et se sont retrouvés repoussés, leur formation éparpillée. Ils ont alors perdu leur sang-froid, des coups de matraques sont partis et un militant a été arrêté et embarqué en garde à vue malgré les protestations.

La question de savoir s'il fallait réessayer de monter des tentes s'est alors posée, et il y a eu une tentative de décision collective qui n'a pas franchement été reluisante, ni d'un côté (les "contre"), ni de l'autre (les "pour"), les personnes qui ont mené les débats les influant en faveur du "contre" et effectuant un étrange décompte de voix, et les "pour" considérant qu'elles n'avaient pas besoin de discuter avec les autres et décidant d'autorité qu'elles avaient raison. Les second-es ont donc décidé de monter une nouvelle tente. La police s'est à nouveau approchée pour intervenir, se retrouvant un moment face-à-face avec l'élu grenoblois Noblecourt, arrivé entre-temps, et qui n'avait pas vraiment choisi de se retrouver dans cette position de bouclier humain. La situation était assez surréaliste. Pendant ce temps, la tente était redémontée. Pas de charge cette fois-ci, donc. Tout le monde s'est mis à boire et à manger.

Un peu plus tard, deux tentes ont à nouveau été montées, attirant à nouveau les flics, qui cette fois-ci n'ont pas chargé, mais se sont contentés d'éblouir les manifestant-es avec une grosse lampe, tandis que ceux-ci portaient les tentes à bout de bras en criant des slogans ("Un toit pour tous - et toutes !") Ça a duré pas mal de temps, si bien que tout le monde a fini par se fatiguer. Les tentes ont été posées au sol, toujours sans intervention fliquière.

Une vague tentative de demande de délégation en préfecture a été faite, ce qui était sans doute excessivement optimiste. Plus tard, quelques personnes sont allées parler aux flics, et il en est ressorti que ceux-ci (à partir de là, je féminise quand je parle des flics, car une cheftaine fliquette était arrivée entre-temps) voulaient rentrer chez elle, que d'après elle ça n'était plus militant mais une beuverie et que ça n'était plus les mêmes gens qu'au début (comprenez : plus des militants associatifs et politiques respectables, mais des ultra-gauchistes anarcho-autonomes irresponsables – catégorisations faciles qui annoncent généralement une répression décomplexée imminente). Elles ont aussi dit qu'aucun matelas ni sac de couchage ne serait accepté non plus sur la place. Enfin, elles ont dit qu'on avait la permission de minuit, et que si on ne partait pas avant, elles se donneraient les moyens de nous faire dégager.

Évidemment, personne ne voulant accepter ce chantage répressif, il a été décidé de garder le cap, c'est à dire de rester et d'essayer de dormir là,

comme c'était prévu depuis le début. La suite : à minuit, pas loin d'une dizaine de cars de CRS débarquent sur la place avec leur contenu de malfrats. On s'attendait à se faire pousser en dehors de la place, mais bien sûr, ça n'aurait pas suffi à la gloire d'un préfet super-flic. Les robocops ont donc chargé dans le tas, matraquant à tout va. Plusieurs personnes ont été blessées, dont deux au moins ont dû être em-



barquées par des ambulances. Les plus chanceux-ses ont été repoussé-es dans la rue Lesdiguières, puis ont eu la paix. Mais les personnes qui sont parties en direction du centre-ville ont été poursuivies par des CRS, certains accompagnés de chiens. Apparemment, certaines personnes ont été plaquées au sol au Jardin de ville, d'autres ont été tabassées, et il y a probablement eu des arrestations.

5. Évacuation du camp de Stalingrad, hébergement des demandeurs d'asile et victimes corollaires

Peu de temps après, pourtant, la situation évoluera, comme le raconte cet article publié sur le blog de la Patate Chaude :

Le 15 février dernier, nous avons appelé des associations et médias à venir constater la situation dramatique de demandeurs/euses d'asile qui dormaient devant la gare de Grenoble. Depuis, nous n'avons eu de cesse de demander au préfet de l'Isère qu'ils/elles soient hébergé/es, c'est à dire la simple application de la loi. Finalement, une Nuit solidaire de protestation a eu lieu le 30 mars, au cours de laquelle la pression et la répression sont encore montées d'un cran.

Et finalement, en avril, le préfet a ordonné que tous/tes les demandeurs/euses d'asile de Stalingrad soient hébergé/es comme il se doit. Difficile de dire avec certitude ce qui a motivé ce revirement. Plusieurs choses ont pu peser dans la balance : le fait que nous ayons averti les médias, qui ont réalisé plusieurs reportages qui pointaient les manquements de la préfecture ; les référés hébergements réalisés par des avocates conjointement avec l'ADA (association d'accueil des demandeurs d'asile), suite auxquels la préfecture était le plus souvent condamnée à verser une indemnité de 100 euros par jour à chaque demandeur/euse d'asile non logé/e ; l'organisation (par nos soins) de rencontres avec les voisins pour leur expliquer la situation et les encourager à se solidariser avec les gens du campement ; la Nuit solidaire organisée conjointement avec la coordination iséroise de soutien aux sans papiers et une vingtaine d'autres organisations ; le passage prévu de la manifestation du 28 mai contre le racisme par le campement ; et probablement aussi la crainte du préfet de voir les associations humanitaires d'Alerte 38 entrer à leur tour dans la contestation, comme le démontre le fait que les deux seules fois qu'il les a reçues en préfecture (alors qu'elles le lui demandaient depuis des mois), c'est lorsque des nuits solidaires ont été organisées. Quoi qu'il en soit, l'histoire de cette mobilisation et la victoire partielle obtenue prouvent que la lutte peut être payante.

(...)

Quoi qu'il en soit, environ un mois après, le vendredi 6 mai, tous les demandeurs/euses d'asile du campement de Stalingrad avaient été hébergé/es, à l'exception de deux familles auxquelles il a été dit qu'une solution serait trouvée plus tard. Il restait également une famille érythréenne arrivée sur le campement récemment, qui aurait été prise en charge par le Secours Catholique, ainsi qu'une famille algérienne, non prise en charge.

Et puis, un peu plus loin sur le même terrain, il y avait des Roms roumains qui avaient construit des cabanes. Il ne s'agissait bien entendu pas de demandeurs/euses d'asile, puisque la Roumanie fait partie de l'Union européenne et qu'il est donc hors de question que la France accepte des demandes d'asile de ressortissants de ce pays. Cette famille s'était installée là car elle avait été chassée, ces derniers mois, de plusieurs autres lieux, dont le camp du Rondeau. D'après eux, quelqu'un de la mairie de Grenoble leur aurait dit qu'ils pouvaient rester sur ce terrain vague, car aucun projet de travaux n'y serait réalisé avant 2013.

Pourtant, le vendredi 6 mai, lors de l'évacuation finale du campement de demandeurs/euses d'asile, une escouade de policiers et d'employés de la mairie de Grenoble sont venus les déloger et détruire leurs cabanes sous leurs yeux. Des personnes de la Bifurk⁸, située juste à côté, ayant assisté à la scène, leur sont venu/es en aide et ont interrogé le personnel de la mairie présent sur place, dont le directeur général adjoint en charge de la solidarité, qui leur a assuré qu'une solution serait trouvée dès le lundi suivant. En attendant, des membres de la Bifurk, du squat Minitubes et de la Patate Chaude ont organisé conjointement la solidarité pour que la famille passe le week-end dans les meilleures conditions possibles. Mais dimanche matin, avant que nous n'arrivions, la police nationale, estimant sans doute que ces Roms bénéficiaient d'un trop grand confort, est venue les asperger de gaz lacrymogène et enlever leurs matelas et couvertures pour les jeter à la déchetterie. « On ne peut quand même pas accueillir toute la misère du monde ».



Lundi 9, donc, nous avons appelé les médias pour qu'ils viennent constater la situation et avons attendu avec la famille la venue des services sauveteurs de la mairie. Mais les heures ont passé sans que nous ne voyions rien venir. Joint au téléphone, le directeur général adjoint en charge de la solidarité nous a dit qu'il « essaierait de passer ». Malheureusement, il n'y est pas parvenu. En revanche, les journalistes de FR3 qui sont venus ont fait des images et des interviews afin de les passer au journal du soir.

Rebelote le lendemain, où, au téléphone encore, le même nous déclarait qu'il « essaierait d'envoyer quelqu'un ». En vain, hélas, et pourtant, nous sommes bien persuadés que ce n'est pas faute d'avoir essayé... Finalement, c'est par le biais d'Olivier Noblecourt que nous apprendrons qu'il est hors de question que la mairie ou le CCAS fassent quoi que ce soit pour cette famille, car il y aurait déjà eu des problèmes avec eux dans le passé alors qu'ils étaient logés à Saint-Martin d'Hères... Nous étant un peu renseignés, il s'avère que rien ne prouve que ces allégations soient vraies : en fait, une maison dans laquelle la famille a habité aurait été dégradée, mais il semblerait que ce soit arrivé après qu'ils aient quitté les lieux. Tandis que la mairie de Grenoble dore son image avec quelques projets estampillés « sociaux », elle met et laisse ouvertement des familles à la rue. Quant au reportage de FR3, un prompt coup de téléphone du CCAS aura suffi à ce qu'il ne passe jamais sur la chaîne... Heureusement, la famille n'a pas attendu les autorités publiques et a trouvé toute seule une petite maison aimablement mise à leur disposition... par un propriétaire décédé.

III. La Patate fait chauffer la piste

1. Occupation d'une nouvelle maison vide

En ce printemps 2011 revendicatif, les membres du collectif bouillonnent de passer à nouveau à l'action. Une rencontre avec une famille mise à la porte de la Relève nous en donnera l'occasion. C'est ainsi que nous avons décidé d'ouvrir une nouvelle maison vide, et qu'a débuté l'histoire du squat de la rue Germain :

Pourquoi nous occupons la maison du 8 rue Germain à Grenoble
Depuis des mois, voire, pour certains, des années, des adultes, des enfants, des personnes âgées, parfois malades, dorment dans la rue, sous tente, dans des cabanes, dans des voitures, à l'air libre. Ils sont français ou étrangers. Certain/es sont demandeurs/euses d'asile et l'État ne les loge pas, comme il en a pourtant l'obligation. D'autres ont des enfants que le Conseil général ne protège pas toujours, alors que ça fait partie de sa mission. D'autres enfin construisent des abris de fortune ; il se trouve des maires pour appeler la police et les faire expulser.

Malgré leurs responsabilités en la matière, l'État et les collectivités territoriales n'ont pas pris la mesure de cette urgence sociale, de ce besoin élémentaire : avoir un toit.

Pire, concernant les Roms, une chasse à l'homme est régulièrement organisée en France – comme à St Martin d'Hères, la Tronche, Grenoble-Stalingrad ou récemment encore à Toulouse –, avec grand déploiement policier, chiens, bulldozers, hélicoptères parfois, et expulsion à la clé.

(...) C'est pourquoi, devant l'inertie et la violence des autorités, nous avons choisi de « réquisitionner » des logements vides.

Depuis novembre, une maison laissée vacante par le Conseil général à Saint-Martin-le-Vinoux est occupée par des familles roms jusque là sans abri. Depuis, les responsables de l'hébergement sur l'agglomération leur demandent d'effectuer des « démarches comme tout le monde » pour obtenir un logement, mais toutes les portes leur restent hermétiquement closes. La Patate Chaude, qui accompagne les habitants dans leurs démarches « comme tout le monde », est au quotidien témoin de la violation de l'égalité de traitement des dossiers, par discrimination ethnique, de la part des institutions.

Aujourd'hui, nous participons à l'occupation rue Germain d'une maison, vide depuis au moins un an, et qui reprend vie sous l'impulsion des familles qui s'y installent. Elle appartient à une société privée de Montbonnot, la SAFILAF, qui veut la raser pour construire une résidence para-hôtelière. Nous constatons que de nombreux habitants du quartier sont hostiles à ce projet, et viennent témoigner de leur solidarité à leurs nouveaux voisins.

La SAFILAF est un promoteur très implanté sur l'agglomération grenobloise. Outre sa participation au capital de la SDH (Société dauphinoise de l'habitat, bailleur social), il est présent sur le créneau porteur de la défiscalisation « loi Scellier ». (...)



Quant au logement social, il est insuffisant en nombre, et pris d'assaut. En outre, leurs loyers sont maintenant souvent inaccessibles aux plus bas revenus. Ainsi, les bailleurs dits « sociaux » entrent eux aussi dans des logiques financières qui excluent la partie de la population la plus précarisée du logement social. Il ne reste donc que les opérateurs de logement dit « très social », dont le nombre reste ridiculement peu élevé (10 % du logement social). C'est ainsi qu'on assiste régulièrement à des expulsions des logements sociaux, y compris de ceux de la SDH, contrôlée entre autres par la SAFILAF.

Par ailleurs, des entreprises dont le logement est le fond de commerce n'ont aucun intérêt à ce que les locaux vacants soient réquisitionnés. En effet, l'existence de bâtiments vides et de personnes sans abri sont pour elles une garantie de forte rentabilité de leur activité, selon la logique de l'offre et de la demande. Elles font donc du profit dans un domaine qui relève des droits humains fondamentaux. Même si elles trouvent cela légitime, et pensent même se dédouaner en construisant aussi du logement social, nous n'avons aucune illusion ni sur leurs motivations, ni sur l'impact de leur activité sur la question du logement en général.

C'est pourquoi nous occupons un bâtiment appartenant à la SAFILAF et réclamons sans relâche que l'État prenne ses responsabilités pour le logement des plus démunis en mettant en œuvre ses lois de réquisition.

2. Rapports avec le voisinage

Le 10 juin, la situation juridique du squat étant un peu stabilisée, le collectif y organise une fête d'ouverture à laquelle les voisin-e-s sont conviés. Certain-e-s viennent et font ainsi la connaissance des familles qui occupent les lieux, alors au nombre de quatre. Des membres de la coordination de soutien aux sans-papiers, du RESF ou encore de l'association Roms Action participent également à la fête, au cours de laquelle on mange, on boit et on danse au son de l'accordéon et du tapan (sorte de tambour à deux faces utilisé dans la musique des Balkans) joués pour l'occasion par des musiciens français.

Au cours des festivités, on se rend compte que les voisins les plus proches, qui habitent la maison jouxtant le jardin, ne sont pas là. Quelques membres du collectif se décident donc à aller sonner à leur porte. Devant notre insistance et malgré leurs réticences, ils



finiront par accepter de venir. Mais ils le font visiblement avec la ferme intention de nous dire nos quatre vérités. Dans un discours adressé à l'assemblée, ils laissent entendre que l'action des militant-e-s qui ont ouvert la maison sert sans doute quelque intérêt politique, mais qu'à présent, ce sont les voisins qui vont vivre à côté et en subir les conséquences... Cette intervention augure malheureusement des difficultés à venir.

À partir de ce moment, nous ne nous occuperons plus de ce qui se passe dans la maison, estimant que les personnes y sont désormais chez elles. Mais dans les semaines qui suivent, de nouvelles familles viendront s'y installer contre leur volonté. D'après leur récit, certaines s'y sont même imposées de force. Ils feront alors appel à nous pour nous demander de réguler et de limiter les nouvelles arrivées. Mais nous refuserons, considérant que nous ne pouvons endosser ce rôle de gestionnaire paternaliste.

Lorsque la maison sera pleine, d'autres personnes s'installeront dans une dépendance à l'arrière, d'anciens bureaux très spartiates, puis dans le hangar situé en dessous. A cette époque, même des associations institutionnelles envoient régulièrement des gens rue Germain lorsqu'elles n'ont pas d'hébergement à leur proposer, si bien que les nouveaux arrivant-e-s se sentent une légitimité à y

emménager, comme s'il s'agissait d'une solution officielle.

Au bout de quelques mois, plus de cent personnes occupent les différentes parties du bâtiment, certaines très mal installées dans des locaux invivables. Comme il leur est impossible d'y rester toute la journée, elles passent le plus clair de leur temps dans la rue. Ainsi, des dizaines d'adultes et d'enfants sont en permanence rassemblé-e-s devant le squat et y font du bruit jusqu'à tard le soir. Cette situation créera inévitablement de multiples problèmes avec le voisinage. Même les riverain-e-s qui soutenaient l'occupation au départ finissent par rallier le camp des mécontent-e-s. Face à la grogne qui monte et suite à l'envoi d'un e-mail de protestation, le collectif leur écrit le message ci-dessous :

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre mail et l'avons transféré sur notre liste interne afin que toutes et tous nous puissions le lire.

Nous regrettons que la situation soit aussi lourde pour le voisinage.

Ce que nous pouvons vous répondre à l'heure actuelle, c'est tout d'abord que la question du bruit est aussi importante que compliquée à résoudre. Nous rappelons régulièrement aux habitants et habitantes de la maison qu'il est important de ne pas déranger le voisinage en faisant trop de bruit. Mais la situation ne peut que rester imparfaite : les personnes vivant dans cette maison sont bien trop nombreuses. Sortir discuter dehors est pour elles un moyen d'avoir plus d'espace et de pouvoir respirer.

Nous le savons tous, par leur nombre et la nature de leur habitat, les habitants et habitantes du 8 rue Germain n'ont pas les conditions de vie nécessaire pour une vie "équilibrée" qui faciliterait leur intégration dans le quartier.

Les adultes ne travaillant pas (ils n'en ont pas le droit en France), ils n'ont pas de rythme de vie ni de repères dans le temps. La vie de famille s'en trouve aussi perturbée. Les enfants n'ont pas les espaces nécessaires pour jouer et s'exprimer. Les uns et les autres cohabitent avec des personnes qu'ils n'ont pas forcément choisies. Effectivement, il y a du bruit dans la rue. Mais en tant que collectif, nous ne pouvons ni ne souhaitons avoir d'autorité ou réprimer les personnes habitant la maison. (...) Tout ce que nous pouvons faire, c'est faire pression pour qu'elles obtiennent le logement auquel elles ont droit comme tout un chacun. C'est probablement la seule chose qui permettrait que la situation évolue.

Pour ce qui est de l'école, le fait que les enfants n'y aillent pas n'est pas un choix de leur part. Au contraire, les adultes comme les

enfants tiennent généralement beaucoup à la scolarisation et nous ont relancé-e-s à ce sujet de nombreuses fois. Tous les dossiers ont été déposés (le dernier le 5 septembre), cependant, la réduction des budgets, les suppressions de postes etc. font que les délais d'attente (pour le traitement des dossiers et l'affectation des enfants dans les écoles) sont extrêmement longs. Pour les adolescents qui doivent aller au collège, nous devons même faire des démarches auprès de l'inspection d'académie car les enfants qui ont fait leur rentrée dans une classe FLE (français langues étrangère) cette année attendaient d'y avoir accès depuis le printemps dernier ! Ces situations sont des aberrations, et régulièrement, on nous renvoie le présumé que les familles ne font aucun effort... mais rares sont les personnes qui ont connaissance du parcours du combattant auquel sont confrontés ceux qui veulent scolariser ces enfants.

Pour la scolarité comme pour le logement et tous les autres droits de base, les objectifs du collectif La Patate Chaude sont de lutter contre la discrimination qui frappe souvent les Roms dans ces domaines. Nous ne voulons pas nous cantonner à faire des dossiers au cas par cas, mais nous nous battons pour que chaque enfant puisse avoir facilement accès à l'enseignement, pour que chaque personne puisse être logée dignement selon ses besoins, et pour que les droits de tous et toutes soient respectés. Nous comprenons donc votre agacement face à cette situation que vous subissez bien malgré vous. Mais croyez bien que si quelqu'un en est responsable, ce ne sont ni les personnes qui habitent la maison, ni les membres du collectif, mais bien nos dirigeants, qui appliquent une politique discriminatoire envers la population rom. C'est pourquoi nous pensons que le meilleur moyen de sortir de cette situation, et non de déplacer le problème ailleurs, est d'exiger le respect des droits de ces personnes. N'hésitez donc pas à protester en écrivant des courriers aux autorités locales qui font l'autruche ou scandent qu'elles font tout ce qu'elles peuvent quand parallèlement elles gaspillent leur budget pour des projets fantômes (rocade nord, jeux olympiques) ou pour des personnes aisées (le projet Giant ou le Center Parcs de Roybon). Nous espérons que ce courrier vous aidera à mieux comprendre nos positions. Merci pour votre message et votre volonté de dialoguer.
Cordialement,

La Patate Chaude

3. Expulsion

Au fil du temps, les tensions ne feront que s'aggraver. Durant l'automne, la police est appelée sans cesse et vient presque quotidiennement rue Germain faire pression et procéder à des contrôles d'identité. Pire : début décembre, le squat subit deux attaques armées :

Communiqué de presse du collectif

Des faits d'une exceptionnelle gravité se sont produits cette semaine à Grenoble, des faits dont la mesure semble n'avoir, pour l'heure, pas été prise par les pouvoirs publics et qui laissent présager le pire.

A deux reprises, une maison désaffectée à Grenoble, rue Germain, habitée par une centaine de personnes d'origine rom a été violemment attaquée. Ces personnes originaires d'ex-Yougoslavie (Serbie, Macédoine, Kosovo) sont ou ont été demandeurs d'asile, car, appartenant à la minorité rom, elles étaient discriminées dans leur pays. Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27, des hommes ont tiré des coups de feu sur cette maison en proférant des menaces, en intimant aux habitants de « dégager », et en promettant de revenir. Deux jours plus tard, dans la nuit de lundi à mardi, les mêmes hommes, cagoulés, ont pénétré par effraction dans la maison, brisant à coup de batte de base-ball portes et vitres et menaçant de « gazer » les habitants.

Témoignant de la violence de l'attaque, un morceau de batte de base-ball brisée a même été laissé sur place par les agresseurs. Preuve, s'il en fallait, que le danger ne vient pas des Roms, contrairement à ce que s'est plu à répéter le maire de la Tronche au cours des dernières semaines, en tenant des propos alarmistes stigmatisant les Roms habitant dans sa commune. Car s'il faut bien « craindre le pire », le pire ne vient pas de la prétendue menace que les Roms feraient peser sur la tranquillité publique, mais des menaces de mort bien réelles et des agressions violentes dont ils sont la cible, en plus de la précarité extrême dans laquelle ils sont relégués et du déni de droits auquel ils sont quotidiennement confrontés. (...) Ce ne sont pas les Roms qui constituent une menace, mais ceux qui, décomplexés par les propos racistes et xénophobes récurrents de certains de nos acteurs politiques, à l'échelle nationale comme à l'échelle locale, se permettent désormais de mettre en acte leur idéologie haineuse, au mépris de la vie humaine.



Il faut signaler que la police venue constater les agressions ne prendra même pas le soin de rechercher les balles, pourtant forcément retombées dans le hangar. Aucune enquête sérieuse ne sera menée, alors que des tirs à l'arme à feu ont eu lieu.

Le 3 décembre 2011, un incendie accidentel se déclare dans la maison. Les pompiers interviennent rapidement et parviennent à maîtriser le feu sans que personne ne soit blessé. Mais la police débarque immédiatement en nombre. Le vieux dicton « une situation n'est jamais si mauvaise que l'arrivée de la police ne puisse pas la faire empirer » se vérifie une fois de plus : les flics font sortir tout le monde du bâtiment, contrôlent les identités, puis emmènent les occupant-e-s à l'hôtel de police.

Extrait de l'article publié sur le blog du collectif

[Les personnes] ont été interpellées et conduites à l'Hôtel de Police pour opérer des relevés d'identité et un tri entre ceux qui seront emmenés pour être expulsés et les autres relâchés sans hébergement ni même le droit de récupérer leur affaires restées dans la maison. Pendant leurs interrogatoires, une société murait la maison et des vigiles secondés par la Police Nationale armée de mitraillettes bien visibles défendaient tout accès à ces hommes, femmes et enfants souvent en bas âge venus seulement reprendre leurs biens pour chercher refuge ailleurs.

Entre 120 et 130 personnes se retrouvent ainsi à la rue en plein hiver. Certaines essaient, avec l'appui de militant-e-s, de s'installer dans le bâtiment désaffecté de l'ancienne boîte de nuit « Le Drac Ouest », à Fontaine. Elles en seront expulsé-e-s dans la nuit, les élus communistes de la ville, contactés, refusant de se porter garants si elles passent la nuit dans les lieux.

Finalement, la moitié des personnes s'éparpillent pour aller s'entasser dans les hébergements d'autres membres de leur famille ou trouver un endroit pour passer la nuit dehors. L'autre moitié se réfugie dans un ancien squat abandonné par ses occupant-e-s car sous le coup d'un jugement autorisant son expulsion. Le surlendemain, alors qu'environ 60 personnes y dorment entassées, la police débarque dans les lieux avec pertes et fracas pour gazer tout le monde à bout portant avant de repartir. Des méthodes dignes d'une milice fasciste.

4. Le Pigeonnier

Quelques jours plus tard, un autre squat sera ouvert par des personnes solidaires n'appartenant pas à la Patate Chaude, mais en lien avec ses membres. Il sera dénommé « le Pigeonnier » en raison des nombreux pigeons, morts ou vifs, qu'elles y trouvent en entrant. Certain-e-s d'entre nous serviront d'intermédiaire avec le propriétaire des lieux, et nous nous y réunirons à plusieurs reprises avec les habitant-e-s. L'histoire du Pigeonnier a été racontée dans un petit film réalisé entre autres par un membre du collectif⁹.

Au début, peu des ancien-ne-s occupant-e-s de la rue Germain souhaitent vivre dans les lieux, soit parce qu'elles ont trouvé une autre solution entre temps, soit parce qu'elles sont traumatisées par l'expérience de ce squat et ne voulaient plus vivre dans ces conditions. Deux premières familles s'y installeront tout de même courant décembre.

Les débuts au Pigeonnier ne sont pas très guillerets : les appartements sont dégradés par endroits, il y fait froid, et les lieux sont plongés dans l'obscurité dès la tombée de la nuit... Qui plus est, les occupant-e-s vivent dans l'angoisse d'une nouvelle intervention policière. Les premier-e-s habitant-e-s n'occupent que la partie droite du bâtiment, qui est constituée de deux appartements de 3 et 4 pièces. La partie gauche semble alors trop insalubre pour être habitée. Elle est d'ailleurs inaccessible, les fenêtres du rez-de-chaussée étant murées et la porte d'accès à cette partie semblant condamnée. Mais un jour, en cherchant un point d'eau dans le bâtiment, un des habitants découvre qu'il suffit en fait pour l'ouvrir... de tirer dessus.



Cette seconde partie du bâtiment est plus grande que la première : elle compte dix pièces, cinq par étage. Les lieux ont déjà été squattés quelques années auparavant, de 2001 à 2005. Les visiteurs y découvrent des enfilades de pièces aux murs couverts de tags, de fresques et de tableaux. Il reste quelques aménagements de l'époque, comme un bar ou une mezzanine. Au sous-sol, il y a une grande cave faite de plusieurs pièces, dont l'une est remplie d'un fouillis de vieux objets qui devaient appartenir à l'un des anciens habitants. Ici aussi, des squelettes de pigeons morts jonchent le sol...

En découvrant cette partie, la première chose qui vient à l'idée des explorateurs des lieux, c'est qu'ils sont assez grands pour que beaucoup de monde puisse y habiter. La réaction des occupant-e-s de l'ancien squat, traumatisé-e-s par la promiscuité qu'elles ont connue rue Germain et par l'expulsion qui s'en est suivie, expriment le refus catégorique de laisser d'autres personnes s'installer dans le

9. Intitulé « Le Pigeonnier » et visible à cette adresse.

bâtiment. Les militant-e-s qui les accompagnent, conscient-e-s de ce qu'avait représenté cette expérience malheureuse, leur proposent donc d'occuper ce nouvel espace vide différemment, en y créant un espace d'activités et non d'habitation.

Un collectif de Français-es désireux-ses de réaliser des travaux pour aménager la partie gauche du bâtiment et y créer cet espace se crée donc. Les fenêtres de l'étage sont réparées, les toilettes remises en état, l'eau amenée dans la cuisine. Puis, petit à petit, avec les moyens du bord – car n'ayant aucun budget, il faut récupérer tout le matériel – l'électricité est amenée dans différents espaces. Au terme de travaux qui dureront plusieurs mois, trois pièces du bas et deux pièces à l'étage sont finalement aménagées. Une réflexion sur l'occupation de ces espaces est alors entamée. Une pièce devient un lieu de stockage, et une autre est réservée au dépôt en libre service d'objets et de vêtements donnés.

Pendant ce temps, du côté droit de l'immeuble, des personnes partent, et d'autres arrivent. Tout le monde est d'accord sur le fait que personne ne doit s'installer dans les espaces inoccupés de la partie gauche. Si les occupant-e-s du bâtiment souhaitent que connaissances ou de la famille soient accueillies, ils les reçoivent dans leurs propres espaces d'habitation. Ainsi, l'occupation des lieux parvient à s'auto-réguler.

Mais avant même que les travaux soient totalement terminés, la fin mars arrive, et avec elle, la fin du dispositif d'hébergement hivernal. Des familles habitant anciennement le squat de la rue Germain, hébergées pour l'hiver, sont remises à la rue. Malgré l'avancement des travaux, le grand espace du côté gauche du bâtiment reste encore très peu utilisé. Des questions se posent alors : est-il légitime d'occuper des espaces pouvant servir à héberger des gens dans le besoin ? Faut-il, malgré la réticence des habitant-e-s du côté droit du bâtiment, permettre à des personnes de s'installer du côté gauche ?

Finalement, le compromis suivant est trouvé : trois familles de plus pourront s'installer à l'étage du côté gauche. En revanche, le rez-de-chaussée de cette partie, dont les fenêtres côté rue sont murées, deviendra un espace collectif géré en commun par les habitant-e-s du bâtiment et les personnes extérieures qui ont participé à sa réhabilitation. En plus des espaces de stockage, une pièce servira de salle commune, où l'on se retrouve pour discuter, et parfois même pour festoyer, jouer de la musique et chanter. La Patate Chaude s'y réunira aussi à plusieurs reprises avec les habitant-e-s. D'autres espaces serviront à l'organisation de cours de français.

En tout, le Pigeonnier aura accueilli près d'une soixantaine de personnes sans toit, mais jamais plus de 25 en même temps. Certaines personnes sont parties, et de nouvelles se sont installées, à chaque fois suite à de longues discussions entre les habitant-e-s et les militant-e-s investi-e-s dans le lieu. Ce fonctionnement a permis d'accueillir occasionnellement des personnes à la rue tout en évitant le surpeuplement. Il offrait aussi une certaine liberté à chaque famille à l'intérieur de ses propres espaces de vie.



Malheureusement, dès le mois de janvier, la société propriétaire du bâtiment avait engagé une procédure d'expulsion. Celle-ci a abouti en juillet, et l'expulsion a été ordonnée par la préfecture au tout début du mois d'août 2012, sans solution de relogement pour les quelque vingt personnes vivant encore dans le bâtiment. Celles-ci ont préféré partir avant d'être confrontées à la police, dont elles avaient expérimenté la violence lors de l'expulsion de la rue Germain.

5. L'échec de la rue Bizet

Suite à l'expulsion du Pigeonnier, une nouvelle maison est ouverte dans le même quartier par des membres de la Patate Chaude aidé-e-s de sympathisant-e-s. Elle appartient à un bailleur social qui, pour autant, n'y logeait personne. Comme à chaque fois, des Français occupent d'abord les lieux pour éviter aux personnes sans papiers de risquer une intervention policière qui pourrait avoir de graves conséquences pour elles.

Dès le début, des difficultés apparaissent : la maison est plus petite que le Pigeonnier, et ne peut donc pas accueillir l'ensemble des familles qui restent sur le carreau et dorment au parc Paul Mistral depuis plusieurs jours. En plus de ça, l'un des anciens habitants de la rue Germain et du Pigeonnier, qui se trouve avoir des papiers en France, a posé plusieurs fois problème dans le passé : il faisait du bruit, ne respectait pas les espaces communs et se montrait agressif envers les autres habitant-e-s. Des débats s'engagent alors à ce sujet entre nous et les personnes à la rue – y compris, à certains moments, avec la personne problématique. Parmi les membres de la Patate Chaude, deux visions des choses s'affrontent : « on n'a pas à choisir » vs « on court à la catastrophe si on accepte qu'il s'y installe ».

Dans le même temps, nous avons des difficultés à tenir la maison : c'est le mois d'août, il n'y a pas grand monde sur Grenoble. Par moment, on n'a pas d'autre choix que de la laisser vide. Résultat : avant qu'on ait trouvé une solution, des

employés du bailleur social viennent la refermer en profitant d'un moment où personne ne s'y trouve. C'est un échec cuisant. On s'est montré-e-s incapables de sortir de nos contradictions, et finalement, les personnes à la rue y sont toujours.

IV. Le nouveau pouvoir socialiste prend les gens pour des patates

1. Élection présidentielle et circulaire « Valls »

En mai 2012, François Hollande est élu président de la République. Au cours de la campagne, il s'est hélas placé dans la continuité de Sarkozy : non seulement il n'a pas annoncé vouloir revenir sur les lois anti-étrangers mises en place par celui-ci, mais il a même déclaré qu'il conduirait « une lutte implacable contre l'immigration illégale ». Tout au plus a-t-il avancé quelques timides propositions, telles que la gratuité de l'aide médicale d'État (AME), l'adoucissement du régime des centres de rétention ou l'arrêt de la détention d'enfants.

Néanmoins, le 26 août 2012, le premier ministre Manuel Valls publie une circulaire « relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites », dite « circulaire Valls ». En introduction, son résumé précise : *« Il convient (...) d'assurer un traitement égal et digne de toute personne en situation de détresse sociale. Il vous incombe donc, en initiant le travail le plus en amont de la décision de justice qu'il est possible, de proposer des solutions d'accompagnement en mobilisant prioritairement les moyens de droit commun de chacun des partenaires. Cela suppose, dans une logique d'anticipation et d'individualisation, l'établissement, chaque fois que possible, d'un diagnostic et la recherche de solutions d'accompagnement, dans les différents domaines concourant à l'insertion des personnes (scolarisation, santé, emploi, logement/mise à l'abri...) ».*

2. Expulsion du camp de Saint-Martin-le-Vinoux

Mais sur le terrain, la réalité sera malheureusement bien différente. Le premier bidonville concerné sur l'agglomération sera celui de Saint-Martin-le-Vinoux, que nous connaissons bien. Voici le texte publié suite à son « évacuation » :

Mercredi 27 novembre 2012 a commencé la campagne d'expulsions directement programmée par le pouvoir PS local et la préfecture. (...) L'objectif des élus locaux était de se démarquer de l'époque Sarkozyste, pendant laquelle les expulsions étaient accompagnées, pendant plusieurs jours, d'un harcèlement policier visant à détruire moralement leurs victimes pour qu'elles quittent la France. (...)

L'expulsion

Pourtant, dans les faits, les personnes expulsées n'ont pas été tellement mieux traitées que lors des précédentes expulsions de squats et de campements. Pendant les semaines qui ont précédé l'opération, les habitant-e-s du camp ont été volontairement maintenu-e-s dans l'ignorance des projets les concernant et bien évidemment, ils/elles n'ont jamais été consulté-e-s. Le préfet avait interdit la divulgation de la date, pourtant décidée bien avant l'expulsion. Les mairies concernées, les représentants du CCAS de la ville de Grenoble et de la Métro et les associations associées aux prises de décision ne l'avaient pas divulguée aux habitant-e-s du campement non plus, les laissant mijoter dans l'attente et l'angoisse. C'est donc seulement la veille de leur expulsion que la police est venue placarder un arrêté les avertissant de l'opération.



Et la mauvaise surprise a été de taille ! Plutôt qu'un simple relogement, c'est une véritable opération policière qui s'est abattue sur le camp : bouclage de celui-ci par la police, les habitants ne pouvant en sortir qu'après décision des policiers et un passage obligé devant les bureaux que la Préfecture avait installés pour effectuer les contrôles. Bilan : 7 assignations à résidence avec obligation de signature quotidienne à l'hôtel de police (le tribunal administratif vient de les juger illégales...), plusieurs placements en centre de rétention administrative, des obligations de quitter le territoire français (OQTF) sous 48h pour certaines, et 14 enfants en passe de voir leur année scolaire ruinée, car l'organisation du transport scolaire pour un maintien de leur scolarité dans leurs établissements d'origine est incertaine (...).

On a détruit sans vergogne, certes cette fois pas sous leurs yeux, les baraques qu'ils s'étaient construites et qui contenaient encore les biens qu'ils n'avaient pas pu transporter à la main. 80 personnes ont été réparties en différents endroits de l'agglomération : 50 places sur un terrain à Fontaine et une dizaine en hôtel ou en foyer pour les familles, des places au gymnase Vieux Temple pour les personnes seules mais pour 5 jours seulement, et le centre de rétention administrative pour certaines.

Le camp de Fontaine

Pour justifier l'expulsion du camp, la préfecture a notamment invoqué son insalubrité. Ladite circulaire « Valls » précise que « lorsque la sécurité des personnes est mise en cause (...) y compris d'un point de vue sanitaire », les préfets doivent agir immédiatement, sans s'embarasser de décisions de justice préalables. Au vu du terrain de Fontaine où la majorité des personnes ont été amenées, il est clair que ce n'est pas dans le souci de la sécurité des personnes vivant sur le camp qu'il a été évacué : elles y vivent dans 7 algécos non cloisonnés, à 8 en moyenne par algéco, où elles ne bénéficient donc d'aucune intimité. Ces boîtes à sardines ne sont meublées que de lits de camp en nombre insuffisant, et l'eau n'y arrive pas. Le terrain n'est équipé que de deux toilettes et ne possède pas de douches. Elles n'ont même plus les bassines qui, dans leurs baraques de Saint-



Martin le Vinoux, leur permettraient au moins de faire leur toilette et de laver leur linge. On a gracieusement mis à leur disposition une cuisine commune équipée de 2 plaques électriques, fermée à clef entre 22h et 6h30, comme si ces personnes n'étaient pas capables de gérer elles-mêmes leur quotidien. Et la cerise sur le gâteau : le terrain est

gardé nuit et jour par un vigile, employé d'une société privée de sécurité, qui interdit toute visite autre que celles des associations « agréées ». Le camp est placé sous le contrôle de l'AREPI (Association régionale pour l'insertion), dont le directeur, Pascal Caluori, traite les hébergé-e-s comme du bétail et insulte les militant-e-s qui viennent les voir.

Cette mise à l'abri indigne est censée durer 3 mois, et la préfecture dit rechercher des solutions pérennes d'hébergement pour après. Mais ce qui est plus à craindre, c'est que la plupart des personnes soient embarquées et expulsées les unes après les autres par la police, qui n'aura qu'à se baisser pour les cueillir...

Et malgré tout ça, les élus locaux et la préfecture ont réussi à convaincre la plupart des médias et associations de l'humanité de leur intervention...

(...)

Pour notre part, nous ne sommes pas dupes du vernis d'aide sociale dont est parée la répression d'un pouvoir qui se dit de gauche. Nous répétons et répéterons tant qu'il le faudra que la seule solution est que tou.te.s les migrant-e-s aient accès, comme tout le monde, sans discrimination, au droit commun, au travail, au logement, à l'éducation, aux aides sociales et à une existence digne.

V. La Patate Chaude prend le problème à la racine

1. Écriture du tract « Témoignages de Roms »

Constatant que la parole des Roms n'est quasiment jamais relayée dans les médias, où ce sont toujours des politiciens et experts divers qui parlent d'eux, la Patate Chaude a toujours eu le souci de ne pas s'exprimer à la place des personnes qu'elle défendait. Ses membres se sont toujours efforcé-e-s de porter des revendications qui soient avant tout celles des Roms qu'ils côtoyaient régulièrement dans les bidonvilles, les centres d'hébergement et les squats.

Fin 2012, l'idée vient donc à quelques militant-e-s du collectif d'aller à la rencontre de Roms de Roumanie et d'ex-Yougoslavie pour recueillir leurs témoignages afin d'en faire un texte qui permettrait de faire entendre leur voix ainsi que de contrecarrer les lieux communs et les préjugés dont ils sont victimes.

Le tract ci-dessous en résultera :

Témoignages de Roms

La plupart des Roms vivent toujours en France dans des conditions très précaires. Les médias en parlent beaucoup, peignant souvent un tableau qui les enferme dans des clichés réducteurs. Mais les principaux intéressés n'ont que très rarement l'occasion de s'exprimer sur ce qu'ils vivent et ce qu'ils désirent. Voici donc quelques témoignages de personnes roms vivant dans notre agglomération.

En Macédoine et en Serbie

« Il y a des écoles séparées juste pour les Roms. Les profs n'y sont pas bons, et les enfants n'y apprennent rien. Et puis nous n'avons pas d'argent pour habiller nos enfants correctement pour qu'ils aillent à l'école. »

« Comme on n'a pas d'éducation ni de formation professionnelle, on ne peut pas trouver de travail. D'ailleurs, même quand on arrive à obtenir un diplôme, c'est difficile de trouver un travail. »

« On reçoit très peu d'aides sociales, 20 euros par mois. Dans l'administration, il y a de la corruption. Les aides matérielles sont parfois détournées, du coup on ne les reçoit pas. »

« Dans les hôpitaux publics, il faut parfois attendre très longtemps, et dans les cliniques privées, il faut payer plus cher pour être pris tout de suite. Et puis il n'y a pas de structures pour les enfants handicapés. »

« La police nous maltraite. On est sans cesse contrôlés dans la rue, parfois elle nous frappe. Si les policiers nous prennent en train de fouiller dans les poubelles, ils nous répriment. Et si quelqu'un s'attaque à nous, elle refuse de nous défendre. Quand on revient de l'étranger, on est arrêtés et interrogés pendant des heures à la frontière. »

« Il n'y a pas de Roms aux postes administratifs importants. La langue romani n'est pas acceptée. Même quand on s'adresse au médiateur rom, à Skopje, il faut lui parler en macédonien... Avant les élections, les Roms reçoivent des aides, on nous dit pour qui il faut voter. Mais une fois qu'elles sont passées, plus rien... »

« Là-bas, certains d'entre nous ont une petite maison. Mais on préfère tenter notre chance ici, parce que là-bas, notre vie est invivable. »

En Roumanie

« On n'a pas de droits en Roumanie. Les Roms subissent la ségrégation et la misère depuis des décennies. »

« En Roumanie, tout est difficile : pour le travail, l'école pour les enfants : ils sont délaissés, stigmatisés, et placés en école pour handicapés, même psychiatriques. »

« Parfois, on a une maison en tissu. Et quand il neige... »

« Là-bas, personne ne te donne à manger, ou des habits. La mendicité est interdite. On n'a pas de moyens pour vivre. »

Et en France ?

« Les gens sont gentils. »

« On a honte de dormir sous des tentes, exposés au regard des autres. On n'est pas habitués à ça. On n'a pas où aller se laver. »

« Pourquoi est-ce que la Préfecture prend nos demandes d'asile pour ensuite ne pas nous héberger et nous laisser à la rue ? Si on ne voulait pas de nous, pourquoi on ne nous l'a pas dit tout de suite ? »

« On est venus ici en espérant trouver une vie meilleure, pas pour souffrir autant que là d'où on vient. »

« Depuis que nos enfants sont scolarisés ici dans des bonnes conditions, on voit la différence, on voit que ça leur fait du bien. »
« On vit ici, dans un hangar, sans eau, avec des enfants dont certains n'ont que quelques mois. On nous a proposé un hôtel mais on a dû le refuser car on ne pouvait pas y faire à manger. »

« Ici, on peut faire les poubelles, et on reçoit de quoi se nourrir. »

« Les enfants sont scolarisés dans les mêmes écoles que les enfants français et sont bien considérés. »

« Cela fait plusieurs années que nous sommes arrivés en France, espérant trouver dans ce pays une place. On devrait avoir les mêmes droits que tous les autres migrants européens : la libre circulation et installation des personnes. Mais il n'en n'est rien ! On nous chasse de partout, nous obligeant à chaque expulsion à reconstruire un habitat de fortune avec nos familles, dans des conditions indignes de cette Europe. »

Ce qu'on voudrait

« Les gens pensent qu'on est des voleurs mais ce n'est pas vrai. Nous, ce qu'on veut, c'est :

- avoir un travail,
- avoir un logement,
- que nos enfants aillent à l'école. »

« Nous sommes ouverts au dialogue pour vous expliquer qui nous sommes et aussi pour vous dire que dans les conditions de dénuement et d'insalubrité où nous sommes, il est parfois difficile de vivre selon les critères qui ont cours dans une communauté ayant l'eau, des sanitaires, un ramassage d'ordures... et des ressources – celles du travail, ou les allocations pour celles et ceux qui sont frappés par le chômage. Toutes ces choses qu'on appelle la misère quand on ne les a pas. »

Aux traditionnels vœux du jour de l'an s'ajoute donc la nécessité que la fin du dispositif hivernal ne soit pas synonyme de remise à la rue pour de nombreuses personnes vivant dans la précarité, et que tout le monde, français ou étranger, puisse avoir accès aux droits fondamentaux que sont le logement, le travail, l'éducation ou encore la santé, pour pouvoir mener l'existence qui lui convient.

2. Cérémonie des vœux du maire de Grenoble

Le 19 janvier 2013, comme chaque année, Michel Destot, le maire socialiste de la ville, invitait les Grenoblois-es à une cérémonie de vœux de nouvel an accompagnée d'un spectacle. Cette année-là, au Palais des Sports, ce sont des musiciens Roms (les groupes Taraf de Haïdouks et Kocani Orkestar) qui donneront un concert à cette occasion. Le collectif ne peut pas ne pas réagir à ce qui apparaît presque comme une provocation au regard de la politique de la mairie de Grenoble vis-à-vis des Roms qui y vivent. D'autant que peu de temps auparavant, le maire s'est fendu d'une lettre aux riverain-e-s d'un camp regorgeant de clichés et d'amalgames dans la droite ligne de la politique du gouvernement Valls¹⁰.

Nous nous débrouillons donc pour prendre une vingtaine de places pour la cérémonie (gratuites mais limitées à deux par habitant) à l'intention de nos camarades roms de l'agglomération. En effet, nous souhaitons qu'ils



puissent aussi profiter du concert, et qu'il ne s'agisse pas, comme souvent, d'un concert joué par des Roms pour un public de Gadjis¹¹.

Ensuite, nous contactons le tourneur des groupes pour demander à rencontrer les artistes avant le concert. Celui-ci accepte, et c'est ainsi que militant-e-s et Roms grenoblois pourront échanger avec eux et parler de la situation des Roms dans l'agglomération et ailleurs. Les musiciens accepteront même d'adresser une dédicace aux Roms de Grenoble pendant le concert (mais personne ne les a entendu le faire – par crainte de se mettre en porte-à-faux vis-à-vis des organisateurs ?).

Enfin, nous décidons de distribuer au public « Témoignages de Roms », afin de replacer cet événement dans le contexte politique national. Nous nous postons donc à l'entrée de la salle pour distribuer le tract, auquel un petit texte d'introduction a été ajouté pour l'occasion :

« Ce soir, (...) un esprit de fête va régner. Il ne doit pas nous faire oublier combien au quotidien la communauté rom est victime de racisme dans les pays européens. Car tous les Roms ne sont pas des célébrités qui jouent de la musique à travers le monde. Depuis les années 90, des personnes roms d'Europe de l'Est fuient les persécutions et migrent, notamment vers la France. Suite au discours de Grenoble de N. Sarkozy en juillet 2010, leur stigmatisation a atteint un paroxysme. La chasse aux Roms a été ouverte, et à Grenoble comme ailleurs, la police a expulsé et harcelé des centaines de personnes.

Le retour du Parti Socialiste au pouvoir en mai dernier n'a pas mis fin aux expulsions (les dernières sur l'agglomération datent du mois de décembre), mais on a pu remarquer une légère amélioration des procédures, et un hébergement d'urgence pour l'hiver a été

proposé à la plupart des personnes expulsées. Pourtant, derrière ce début d'aide sociale, c'est encore et toujours la répression et le contrôle de ces personnes en grande précarité qui prédominent : opérations policières d'envergure, destruction des biens, tri d'êtres humains, et finalement placement des personnes dans des camps et centres d'hébergement où la surveillance l'emporte malheureusement sur le travail social. »

Quelques personnes s'arrêtent pour discuter. Quant à l'adjointe du vice-président du CCAS de Grenoble, bien connue du collectif, elle se contentera de chiffonner le tract et de le jeter par terre sans même l'avoir lu...

3. Réflexions sur l'action de la Patate

À cette époque, de nombreuses questions de positionnement et de stratégie se posent à nouveau. Lors d'une réunion, par exemple, la question de savoir s'il est légitime de lutter contre le racisme lorsqu'on ne le subit pas se pose. Il est hors de question pour nous de nous exprimer à la place des personnes qui en sont victimes, et il nous paraît essentiel qu'elles puissent se défendre elles-mêmes, ne serait-ce que pour ne pas entretenir l'idée qu'elles ont besoin des blancs pour les assister. Mais d'un autre côté, en France, ce sont les blancs qui discriminent structurellement les personnes racisées. Qui plus est, nos dirigeants mettent en place des politiques discriminatoires en notre nom. N'est-il donc pas même de notre devoir de nous engager contre le racisme et la xénophobie ?

En février 2013, on organise même une « AG de réflexion interne à la Patate Chaude » pour mettre tous ces questionnements à plat.

Extraits du compte-rendu :

« On est plusieurs à faire le constat qu'on agit de moins en moins en lien avec les Roms sur les camps, dans les squats etc. La forme des réunions hebdomadaires à la MDA nous en éloigne, car elles sont inaccessibles aux Roms (trop loin, pas de traduction, discussions trop complexes et éloignées de leurs préoccupations directes...) Certain-e-s souhaiteraient qu'on revienne à plus de réunions sur des camps. (Mais est-ce possible, vu qu'il n'y a pratiquement plus de camps?)

Autre souci : en dehors de quelques textes écrits avec les Roms, la plupart de nos textes leur sont restés inaccessibles. On ne les a pas fait traduire, et on ne les leur a pas fait lire. Pas étonnant qu'ils se demandent qui on est et ce qu'on fait...

Autre problème : on constate souvent qu'il n'existe pas de solidarité entre les Roms. Les Serbes n'aiment pas les Roumains, les Roumains se disent différents des Macédoniens, et parfois même les Roms de la même nationalité ne s'aiment pas. Qu'est-ce qui devrait, au juste, les unir ? Une langue commune ? Même pas, puisqu'il y a des romani très différents selon les groupes, et certain-e-s Roms ne le parlent pas du tout. En général, leur seul véritable point commun est qu'ils vivent dans la misère et sont victimes de discrimination dans les pays où ils vivent, en raison du fait qu'ils n'y sont pas perçus comme faisant partie de l'ethnie du pays mais sont catégorisés « Roms ».

Du coup, on se demande si la plupart ne souhaiteraient pas plutôt échapper à

cette catégorisation en s'intégrant que de se solidariser pour lutter ensemble pour leurs droits en tant que communauté rom. Et on se demande donc s'il est vraiment pertinent d'être un collectif de soutien aux Roms ou de « lutte avec les Roms ». Est-ce qu'on n'essaie pas en fait de les pousser à s'identifier à une étiquette communautaire à laquelle ils voudraient échapper ? Et peut-être que c'est une des raisons pour lesquelles on peine à construire des luttes avec eux.

Par ailleurs, certain-e-s d'entre nous sont mal à l'aise avec le fait d'être un collectif centré sur les Roms, car on a l'impression que les problèmes qu'ils rencontrent actuellement sont les mêmes que ceux des autres étrangers migrants, et parfois même que ceux des autres précaires (fin du dispositif d'hébergement hivernal le 31 mars, par exemple). Ce qui nous amène à évoquer brièvement la situation : un collectif de lutte contre la discrimination des Roms avait un sens après le discours de Sarkozy à Grenoble en 2010, parce qu'il les avait désignés comme boucs émissaires, et que de nombreuses discriminations ont suivi dans les administrations (refus de prise en charge pour l'hébergement, les aides sociales diverses...) Mais à l'heure actuelle, du moins sur l'agglomération, il semble que les Roms ne soient plus victimes d'une discrimination ethnique ciblée de la part des institutions (même si le racisme n'a pas disparu pour autant).

Il en découle des réflexions sur la portée de l'action du collectif. Faut-il élargir à tous les migrants ? À tous les précaires ? La plupart d'entre nous sommes pour. D'ailleurs, ça avait été pensé dès le début du nouveau collectif, et c'est la raison pour laquelle son nom ne comporte pas le mot « Rom ». Les obstacles/réticences :

- est-ce qu'on y arrivera, vu que ça suppose une activité accrue ?*
- est-ce que c'est compatible avec l'envie d'agir davantage en lien avec les Roms ?*
- est-ce qu'on n'est pas déjà trop identifiés comme collectif de soutien aux Roms, et est-ce qu'on n'a pas trop l'habitude, dans notre fonctionnement, d'être centrés sur les Roms pour pouvoir changer ?*

Autre problème : la difficulté de faire se mobiliser les personnes victimes d'injustices sociales et de discriminations, souvent très individualistes (ce qu'on comprend).

On réfléchit donc à une manière d'agir à l'avenir en partant des demandes et volontés de personnes en difficulté (Roms ou non) dans des situations, en leur expliquant qu'on ne peut pas les aider matériellement mais qu'on peut construire des actions politiques ensemble, et en prenant soin d'élargir, dans les textes qu'on écrira, à la situation de toutes les personnes en difficulté. »

Une question de stratégie cruciale se pose aussi avec force à cette époque : est-ce qu'ouvrir publiquement des squats a influé sur la politique de la préfecture ? De toute évidence, la réponse est non. Pire : avec le squat de la rue Germain, il nous a semblé que le Préfet profitait de notre action pour se laver les mains du sort des demandeur-euse-s d'asile qui se retrouvaient à la rue en raison de l'incapacité de l'État à les loger. On a presque l'impression qu'il nous a en quelque sorte délégué l'hébergement et les problèmes entraînés par son inaction.

Se pose dès lors la question du sens et de l'efficacité politique de ces actions. Force est de constater que les Roms se débrouillaient très bien pour squatter des maisons vides sans nous, ou qu'ils se contentent pour la plupart d'un peu d'aide, notamment sur le plan juridique, ou de quelques conseils. De plus, nous sommes épuisés, car ce mode d'action est énergivore.

Comme on le voit, cette période a soulevé de nombreuses interrogations. Si nous en avons parlé, nous n'avons pas toujours été capables d'infléchir notre action de manière significative. Pourtant, sur ce dernier point, nos réflexions ont porté leurs fruits, et entraîné un changement de stratégie significatif.

VI. Ramification des plants de patates

1. Lettre ouverte sur l'hébergement hivernal

En 2013, nous sommes quelques-un-e-s à commencer un travail sur la question de l'hébergement d'urgence. Au mois de novembre, il débouche sur la publication et la distribution par le collectif d'une brochure de 14 pages intitulée : Lettre ouverte sur l'hébergement hivernal en Isère durant l'hiver 2012-2013

Extraits :

Les centres d'hébergement, des lieux de répression des migrants

Comble du cynisme : à la mi-juin, la préfecture a annoncé de manière abrupte la fermeture imminente de plus de 700 places d'hébergement d'urgence gérées par l'Arépi-l'Etape, la Relève et l'ADATE. (...) Cette annonce de fermeture, bafouant le principe de continuité, était donc illégale à plusieurs égards. L'opposition des personnes hébergées, de plusieurs associations et des militants a finalement contraint l'État à revoir sa copie et à accorder une rallonge budgétaire pour maintenir le dispositif ouvert.

Mais les visites de policiers au petit matin se sont multipliées dans les centres, avec distribution d'OQTF, d'assignations à résidence et parfois placement en centre de rétention, y compris de mineurs. Des agents administratifs de la préfecture et des policiers se sont même installés une matinée durant dans le centre d'hébergement situé rue Vallès, avec l'accord de la direction de la Relève, afin d'accomplir leur « travail ». L'annonce de la fin des colis alimentaires et des accompagnements sociaux, l'enlèvement du mobilier dans les appartements – avec toujours pour leitmotiv la fin des financements – ont achevé de mettre la pression aux hébergés, pour leur signifier qu'ils devaient partir des centres. Une partie d'entre eux a résisté à cette pression, soutenue par leurs avocats, des associations et des militants, mais la majorité des personnes ont quitté progressivement les structures.

Cette politique basée sur le harcèlement, la peur et le découragement des hébergés a permis de vider les centres, alors même qu'il était illégal de le faire et que la majorité des personnes n'était de toute manière pas expulsable du territoire. Elle a conduit des personnels de direction de structures à adopter une attitude ambiguë, en étant tour à tour une protection puis une menace pour les hébergés. Elle a révélé la faiblesse de positionnement de certains, prêts à piétiner les principes du travail social pour obéir à la Préfecture. Elle a surtout aggravé la situation des personnes hébergées, de nouveau à la rue, dans des squats ou des camps, et leur méfiance envers le secteur du travail social. Le discours du préfet de l'Isère sur les reconduites à la frontière, censées concerner « les gens qui sont souvent dans une relation avec les autres hébergés qui n'est pas acceptable, quelques proxénètes, trafiquants et les demandeurs d'asile déboutés », s'est avéré être une vitrine sécuritaire destinée à masquer la répression exercée dans les centres d'hébergement envers des hommes, des femmes et des enfants dont le principal tort aux yeux des autorités est d'être migrants.

Il est vrai que certaines personnes restent des mois, voire des années, dans des structures d'hébergement d'urgence dont ce n'est pas la vocation. Il s'agit principalement de cas d'étrangers ne parvenant à obtenir ni de titre de séjour ni de droit de travail, et qui, n'ayant pas de revenus propres, ne peuvent accéder à un logement social ou privé. Leur nombre est en augmentation car le nombre des régularisations d'étrangers chute continuellement. Une solution réaliste à l'engorgement des hébergements d'urgence serait donc de permettre l'accès au droit commun aux étrangers qui le demandent.

Ce ne sont pas les pauvres qu'il faut combattre, c'est la pauvreté !

L'ensemble des problèmes que nous avons soulevés dans ce courrier pose la question de la place que notre société réserve à ses pauvres et à ses étrangers. La réticence des décideurs politiques à octroyer des financements qui correspondraient aux besoins et à mettre en place des structures et un accueil adaptés aux personnes en difficulté révèle une absence de volonté politique. Cette absence de volonté politique, nous la retrouvons tant du côté de l'État que des collectivités locales (Conseil Général, Métro, communes) qui ne manquent pas de se renvoyer constamment les responsabilités. En ces temps de « crise », la classe politique s'en remet volontiers à des explications faciles qui justifient l'abandon des populations pauvres et étrangères ou à des discours qui les montrent du doigt. Elle masque ainsi sa propre incapacité ou son absence de volonté de s'attaquer à un modèle économique défaillant. Ce dernier est pourtant la cause des problèmes sociaux rencontrés par l'ensemble de la population et dont les premières victimes sont justement les personnes qui ont besoin d'être prises en charge dans le cadre de l'aide sociale.

2. Actions contre la fermeture des centres d'hébergement hivernaux

La lettre sera globalement très bien accueillie dans le monde du travail social – du moins par les organisations et personnes qui n'y sont pas critiquées. Il a été rapporté à des membres du collectif que lors d'une réunion rassemblant de nombreux acteurs du secteur social de l'Isère, le directeur de la Fondation Abbé Pierre de l'époque, Marc Uhry, a brandi cette lettre ouverte de la Patate Chaude en déclarant : « Ceci est un excellent travail, et je vous recommande vivement de le lire ! »

Même l'opinion plutôt hostile des associations d'Alerte 38 sur le collectif semble évoluer suite à cette lettre ouverte. Ce changement de regard aura assurément une certaine importance par la suite, notamment lorsque le collectif initiera des actions contre la fermeture des hébergements d'urgence ouverts pour la seule période hivernale (novembre-mars) et contre les remises à la rue qui l'accompagnaient systématiquement.

Dans ce cadre, deux centres d'hébergement de l'agglomération grenobloise, gérés par l'association l'Arépi/l'Etape, aux ordres de la préfecture, devaient fermer à la fin du dispositif d'hébergement hivernal le 31 mars 2014. Une dizaine de jours auparavant, la Patate Chaude décide donc de transformer une réunion du collectif en réunion beaucoup plus large, en y conviant des personnes rencontrées dans les centres d'hébergement de l'agglomération et menacées de se retrouver dehors dans les semaines qui suivent, mais aussi des militant-e-s de divers horizons désireux-ses de leur venir en aide. Elle y invite notamment des membres de la Coordination iséroise de solidarité avec les étrangers migrants (CISEM), fraîchement créée pour prendre le relais de la coordination de soutien aux sans papiers, et que la Patate Chaude a rejointe.

Trois actions sont décidées et réalisées ensemble :

- Tout au long de la semaine suivante, des militant-e-s iront à la rencontre des personnes hébergées dans les centres hivernaux et leur donneront une lettre les informant de leurs droits, notamment de l'obligation qui incombe à l'État d'assurer la continuité et l'inconditionnalité de l'hébergement. Par la même occasion, ils distribueront aussi une lettre aux directions et travailleur-euse-s de ces centres leur rappelant leurs devoirs vis-à-vis des hébergé-e-s.

- Le jeudi 27 mars, un rassemblement a lieu à l'appel de la CISEM devant la préfecture, soutenu par de nombreuses organisations. Une délégation composée de 2 personnes hébergées dans des centres, une personne sans domicile, un représentant de la Confédération nationale du logement (CNL) et deux membres de la CISEM est reçue par la directrice du cabinet du préfet. Le lien est fait entre les expulsions des centres d'hébergement et les expulsions locatives qui devaient redémarrer la semaine suivante.

- Enfin, il est décidé que des militant-e-s se rendraient dans les centres d'hébergement le jour de leur fermeture pour l'empêcher et faire valoir les droits des personnes hébergé-e-s.

Pragmatisme contre radicalité politique

En s'engageant dans cette voie, la Patate Chaude a fait le choix stratégique d'appuyer son action sur diverses dispositions légales, à savoir :

- le Code de l'action sociale et des familles (CASF), et notamment l'article 345-2-2, qui dispose que le droit à l'hébergement d'urgence est inconditionnel, c'est-à-dire applicable quelle que soit la situation administrative des personnes ;
- l'article 61 de la loi n° 91-650 du 9 juillet 1991, qui protège le « domicile » des personnes en stipulant qu'elles ne peuvent être expulsées de celui-ci sans décision exécutoire du tribunal ;
- un arrêt du 10 février 2012 du Conseil d'État, qui reconnaît le droit à l'hébergement d'urgence comme une liberté fondamentale.

Ce choix n'est pas anodin, et nous en avons alors parfaitement conscience. En nous appuyant sur des textes de loi et des décisions administratives, nous courrons le risque que ces arguments se retournent un jour contre nous. En effet, les lois et, à plus forte raison, les décisions d'instances politiques, peuvent être modifiées par le pouvoir en place. Des décisions de justice peuvent également en faire des interprétations restrictives qui n'iraient pas dans le sens de la défense des migrant-e-s pour laquelle les militant-e-s les invoquent¹².

Des discussions ont lieu au sein du collectif à ce sujet. Tout le monde est alors clair sur le fait qu'il ne s'agit que d'utiliser ces dispositions légales ou administratives comme des leviers comme d'autres – l'objectif étant de parvenir aux fins du collectif, c'est-à-dire de défendre avant tout les revendications des migrant-e-s. Nous nous sommes donc attelé-e-s à prendre les autorités à leur propre jeu : celui de la légalité. Jeu dont elles ne s'appliquaient pas du tout les règles.

Empêcher les fermetures : actions sur le terrain

Pont-de-Claix, 31 mars 2014

Lundi 31 mars, 6 heures du matin. L'aube point tout juste, des nuages de rosée recouvrent les champs qui entourent le centre de vacances EDF de Pont-de-Claix, transformé en centre d'accueil pour SDF pendant l'hiver. Celui-ci doit fermer aujourd'hui. Pourtant, les personnes hébergées ignorent toujours ce qui va leur arriver : vont-elles être ré-hébergées ou mises sèchement à la rue ? Ne sachant pas où aller, la plupart, après en avoir discuté avec les militant-e-s, ont décidé de refuser de quitter leurs bungalows.



12. C'est du reste ce qui est arrivé par la suite : des directeurs de centres d'hébergement attaqués en justice pour avoir remis des gens à la rue ont obtenu gain de cause.

Les expulsions ayant souvent lieu tôt le matin, une trentaine de personnes solidaires arrivent sur place aux aurores. Au début, rien ne se passe. L'attente est longue, la tension palpable. Et puis, des techniciens d'EDF arrivent avec l'ordre de couper le courant. Des militant-e-s essaient de les convaincre de ne renoncer à leur mission, leur expliquant ce qui va arriver aux personnes hébergées. Face à cette pression, ils finissent par appeler leur direction et lui déclarent qu'ils renoncent à couper l'électricité.

Un peu plus tard, les équipes de l'Arépi débarquent sur le site, avec à leur tête leur directeur, étonnement calme, alors qu'il nous a habitués à des emportements spectaculaires. Ils se mettent au travail, sous notre regard attentif. Nous n'intervenons pas, mais attendons de voir ce qui va se passer. Dans le courant de la matinée, environ 25 hébergé-e-s sont emmenés pour être relogé-e-s au centre Mimosa (rue Verlaine, à Grenoble). Quant aux autres (plus de 35 personnes), il leur est demandé de quitter les lieux sans qu'aucune solution ne leur soit proposée.

Pendant ce temps, divers soutiens interviennent à distance auprès du directeur de l'Arépi et du préfet : la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) et la Fondation Abbé Pierre Rhône-Alpes envisagent toutes deux de soutenir d'éventuelles procédures engagées par les personnes hébergées en cas de remise à la rue sèche. La première envisage même de faire intervenir un huissier pour constater les faits ainsi que des avocat-e-s avec lesquelles elle travaille.

Nous tentons alors même un petit coup de poker politicien : la veille, le second tour des élections municipales a vu la victoire surprise, à Grenoble, de la liste « citoyenne, de gauche et écologiste » d'Éric Piolle, dont faisaient partie un membre du collectif ainsi que le fondateur de la CISEM. C'est donc le moment de demander au nouveau maire de montrer son engagement. Contacté par nos intermédiaires, il interviendra effectivement auprès du préfet et de Cécile Duflot, ministre du logement.

En fin de matinée, le directeur de l'Arépi se met en tête de fermer les espaces communs du centre d'hébergement, alors que de nombreux hébergé-e-s n'ont toujours pas où aller. Les personnes venues en soutien s'interposent donc physiquement. Excédé, le directeur appelle la gendarmerie, qui débarque en nombre (5 voitures). Après quelques négociations et quelques coups de téléphone des soutiens de l'action à la préfecture, les gendarmes adoptent toutefois une position d'observation et d'attente. Le face à face durera des heures.

Le préfet avait accepté de recevoir une délégation d'hébergé-e-s et de membres de la CISEM ce même jour à 16 h. Peu avant cette rencontre, pour débloquer la situation au centre du Pont-de-Claix, il décide que tout le monde sera réhébergé, au moins pour les prochains jours – en indiquant qu'il s'agira seulement de

prendre le temps d'analyser la situation des différentes personnes. Stratégie bien éprouvée pour sortir d'une situation de crise et faire retomber la mobilisation sans pour autant satisfaire réellement les revendications des personnes impliquées.

Les hébergé-e-s sont donc conduit-e-s rue Verlaine et entassé-e-s dans les locaux du centre, bien qu'ils soient insalubres, déjà surpeuplés et insuffisamment équipés : près de 140 personnes y logent déjà pour 60 places prévues à l'ouverture. Quelques heures après, certain-e-s reviennent au Pont-de-Claix pour témoigner de l'indécence de ce lieu d'hébergement et manifester leur refus d'y être entassés, déclarant que les conditions y sont « pires qu'en prison » ou comparant l'endroit à un mouvoir... De nombreuses personnes déclarent préférer aller à la rue plutôt que d'y rester. La préfecture a ainsi réussi à se débarrasser d'elles – ce qui était probablement son but.

En milieu d'après-midi, tou-te-s les ancien-ne-s hébergé-e-s du Pont-de-Claix ayant quitté le centre, les militant-e-s s'en vont et il est finalement fermé. Un nouveau rassemblement est prévu le jour même à 17 h devant la préfecture. Une centaine de personnes, hébergées et membres de diverses organisations, s'y retrouvent à nouveau afin de maintenir la pression sur le préfet.

Domène, 1er avril 2014

Le lendemain, à Domène, la préfecture s'attendant au même scénario, elle essaie d'anticiper en proposant aux hébergé-e-s, comme la veille à ceux du Pont-de-Claix, d'être relogé-e-s à Verlaine malgré la surpopulation de ce centre. La plupart refuse évidemment et décide de s'enfermer dans le bâtiment pour éviter d'être remis-es à la rue. Comme la veille, des militant-e-s de divers collectifs et associations (Patate Chaude, Défends-toit, LDH, CNL...) sont présent-e-s devant le centre pour les soutenir.

Les médias sont appelés à venir sur place, puis invités à se rendre ensuite au centre de la rue Verlaine pour constater son état. Les différentes pressions se poursuivent sur place et à distance : la LDH de Grenoble ainsi que des avocats interviennent auprès du préfet pour rappeler l'illégalité de toute remise à la rue. L'action reçoit le soutien d'élus de l'opposition de Domène, qui viennent devant le centre et faxent un rappel de la loi à la préfecture, ainsi que du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) Rhône-Alpes.



En fin de journée, un réhébergement provisoire est finalement accordé aux personnes qui restaient dans le centre. Certaines sont prises en charge par

l'association la Relève, et d'autres sont hébergées dans des chambres d'hôtel, sans garantie quant à la durée de ce relogement.

Mme Dufourg, de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), déclare qu'une démarche pour la réquisition d'un bâtiment vide serait engagée afin de pouvoir héberger toutes les personnes concernées à moyen terme, et de désengorger le centre Mimosa de la rue Verlaine – déclaration qui n'a jamais eu de suite.

Suite des actions contre les remises à la rue

Au cours des jours qui suivent, alors que les réhébergements temporaires doivent prendre fin, aucune solution n'a été trouvée. Le 4 avril, des personnes hébergées accompagnées d'organisations et d'individus solidaires se rendent à la mairie de Grenoble pour demander à la nouvelle équipe municipale de faire quelque chose pour les personnes qui risquent d'être remises à la rue. Celle-ci accepte d'exercer une pression sur la préfecture et la DDCS afin qu'un bâtiment soit mis à disposition comme promis. En revanche, les nouveaux élus grenoblois rencontrés refusent d'envisager la mise à disposition d'un bâtiment de la ville, déclarant que ça ne relève pas de leur compétence.

Pendant ce temps, un groupe de militant-e-s appelés en urgence se rendent au Village Olympique, où Alain Bila, le directeur de l'association La Relève, est en train d'essayer de mettre à la porte une famille déplacée de Domène. Lorsque les personnes arrivées en soutien lui rappellent qu'il n'a pas le droit de demander aux hébergé-e-s de quitter les lieux s'il ne leur propose pas d'orientation, le soit-disant légaliste directeur de l'association s'énerve et quitte les lieux en maugréant. Il tentera à nouveau sa chance en fin de journée, mais butera à nouveau sur des soutiens déterminés. Même situation à Claix, où des militant-e-s se relaient toute la journée pour empêcher une femme d'être expulsée par La Relève.

Vers 11 h, les personnes rassemblées devant la mairie de Grenoble prennent le chemin de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), qui gère l'hébergement. Des slogans sont criés et un rendez-vous avec la directrice, Mme Dufourg, est demandé. Un peu plus tard, elle reçoit la vingtaine d'hébergé/es et leurs soutiens de la LDH, RESF, Défends-toit, la Patate Chaude, etc.

De cette entrevue, les personnes présentes ont principalement retenu cette phrase de Mme Dufourg, répétée régulièrement : « Je n'applique pas le principe de continuité car moi j'ai le principe de réalité »... La préfecture n'a plus d'argent pour l'hébergement. Mme Dufourg dit qu'ils ne cherchent pas à faire de réquisition car ça revient trop cher. Des personnes lui proposent de faire de la réquisition bénévolement : si ouvrir une porte en tournant une clef dans une serrure coûte trop cher, elles veulent bien le faire gratuitement au pied de biche. La directrice de la DDCS est outrée par cette proposition et condamne le recours à des actes délictueux. Un membre du RESF lui demande si la DDCS est prête à trouver des

solutions dans le respect des gens. La réponse est claire, nette et précise : « non ».

Les manifestant-e-s décident donc de rester dans les locaux de la DDSC tant que des solutions ne seront pas trouvées. La police viendra les en expulser une heure après. Ils retournent alors à la mairie où ils s'installent dans le hall en attendant le conseil municipal du soir, au cours duquel Éric Piolle devait prendre ses fonctions.

Quand les manifestant-e-s veulent entrer au conseil municipal, les vigiles le leur refusent en les bloquant à la porte. Ils attendent donc dans le hall la fin du discours d'investiture du maire, puis crient « non aux expulsions », « Grenoble pour tous, un toit pour tous ». Éric Piolle suspend alors la séance pour qu'une hébergée puisse lire une liste de revendications décidées la veille en réunion commune hébergé/es-soutiens :

- réquisition immédiate de bâtiment vides ;
- maintien dans les lieux d'hébergement tant qu'il y a pas d'autres solutions, quelle que soit la situation administrative des personnes ;
- que Verlaine ne soit pas considéré comme hébergement vivable et donc que le refus d'aller à Verlaine ne soit pas un motif d'exclusion du dispositif d'hébergement ;
- mise à disposition d'un bâtiment municipal par la ville de Grenoble ;
- arrêt immédiat des intrusions policières et des pressions au sein des centres d'hébergements.

Après cette lecture, le nouveau maire fait un discours sur l'hébergement, la fin de la trêve et les expulsions, puis la séance reprend. Il dit aux manifestant/es de l'attendre à la fin du conseil municipal. Une heure après la fin de celui-ci (le temps que le maire discute de la situation avec ses collègues), lui et d'autres élus reçoivent l'ensemble des manifestant/es. Ils répètent que l'hébergement ne dépend pas de la mairie, qu'ils ne veulent pas endosser les responsabilités de l'État et qu'ils ne proposeront rien dans l'immédiat. Un refrain qu'il nous semble avoir déjà trop entendu...

3. Marche de la colère et de la dignité

Au cours des semaines qui suivent, des réunions régulières continuent d'avoir lieu, notamment dans les locaux de la bibliothèque libertaire Antigone, entre des personnes hébergées ou remises à la rue, des militant-e-s de la CISEM (CIIP, LDH, Patate Chaude, etc.), du RESF et de la CNL, ainsi que diverses personnes solidaires qui ne sont affiliées à aucune organisation.

C'est lors de ces réunions que sera organisée une marche intitulée « Marche de la colère et de la dignité ». Elle aura lieu le 25 avril 2014. Environ 150 personnes se réunissent alors place de Verdun pour rappeler que l'État est responsable des politiques de logement et d'hébergement, des remises à la rue, et plus généralement des politiques de discrimination et de répression des étrangers qui font le jeu de la xénophobie grandissante en France.

Les participant-e-s se mettent en marche en brandissant diverses banderoles et panneaux : « Pas une personne sans toit décent, ni un toit sans personne dedans », « Des logements décents et adaptés pour tou-te-s » ou encore « Contre toutes les expulsions, solidarité ! ». Un tract écrit par la Patate Chaude résumant la situation et les revendications est distribué tout au long de la manifestation. Le cortège prend tout d'abord la direction du Conseil général, en charge de missions sociales, notamment celle de la protection de l'enfance. Depuis un peu plus d'un an, celui-ci essaie en effet de se débarrasser des chambres d'hôtel dans lesquelles il abrite des familles avec enfants à la rue. Devant le bâtiment, une prise de parole a lieu, quelques slogans sont scandés, et des tracts sont distribués aux personnes se trouvant là.



Après quoi la manifestation, qui grossit au fur et à mesure, se dirige vers la mairie de Grenoble. Si la nouvelle municipalité grenobloise soutient le mouvement de lutte contre les mises à la rue, elle n'a jusque là rien proposé de concret, refilant, comme l'ensemble des communes de l'agglomération, la patate chaude à l'État. Des slogans tels que « Un toit pour tous ! » résonnent dans le hall de l'hôtel de ville.

Puis les manifestant-e-s se remettent en marche vers la Métro (la communauté de communes), où les maires de toute l'agglomération sont réunis. Dès l'entrée dans les locaux, des responsables à cravate viennent expliquer aux manifestant-e-s qu'hélas, ils tombent mal, puisque aujourd'hui, c'est l'élection du président de la Métro, et qu'il faudra revenir une autre fois. Mais les manifestant-e-s veulent justement parler à tous les maires de l'agglomération, et ne démordent pas de l'envie de saisir cette occasion unique. Après quelques discussions



sans issue, ils finissent donc par forcer l'entrée : les uns contournent le blocage en passant par des voies dissimulées, tandis que d'autres, plus impatient-e-s, se contentent de pousser jusqu'à ce que les agents de sécurité soient débordés et que tout le monde puisse pénétrer dans l'avant-salle du conseil.

Devant le fait accompli, une délégation obtient ainsi le droit de s'exprimer devant l'assemblée des maires et des élus. Plusieurs personnes militantes, hébergées et sans-abri interviennent pour dire leur refus des mises à la rue et du jeu de patate chaude que se livrent les responsables politiques. Le tract de la Patate chaude est lu sous les applaudissements des manifestant-e-s, mais aussi d'une partie des élus communautaires. Des slogans, et notamment la revendication « hiver comme été, un toit est un droit » tonnent dans la salle du conseil de la Métro.



La direction générale des services de la Métro s'engagera finalement, par écrit, à ce que les futur-e-s élu-e-s rencontrent les services de la préfecture compétents en matière d'hébergement et de logement, puis, à l'issue de cette rencontre, à ce qu'une délégation du mouvement contre les mises à la rue soit reçue par le futur président le mercredi 30 avril 2014.

La manifestation retourne ensuite sur la place de Verdun aux cris de « Pas une personne sans toit décent, pas de logement sans personne dedans », pour s'y disperser.

Participation des migrant-e-s au mouvement

De nombreux migrant-e-s concerné-e-s par la fermeture des centres d'hébergement se sont impliqué-e-s dans cette campagne de lutte. Étant donné la difficulté habituelle de mobiliser des personnes en difficulté administrative (papiers) et matérielle (logement), il s'agissait sans doute d'une des plus belles réussites du collectif et de ses alliés. Toutefois, cette implication est devenue de plus en plus fragile au fil du temps. Au bout de quelques mois de lutte, plus aucun-e ne venait aux réunions de ce mouvement contre les mises à la rue, qui avait muté en « collectif hébergement-logement ». Celui-ci regroupait alors principalement des organisations (la Patate Chaude, le CIIP, la LDH, le RESF et la CNL), des membres d'Antigone ainsi que différentes personnes solidaires.



4. Occupation du centre dit « Verlaine »

Il était prévu que le centre d'hébergement des Mimosas, rue Verlaine, ferme ses portes au plus tard le 5 juillet. Comme à l'accoutumée, aucune proposition de relogement n'était faite aux habitant-e-s.

Pour protester contre cette situation, le « collectif hébergement-logement », dont fait alors partie la Patate Chaude, organise une marche solidaire du centre à la préfecture le vendredi 4 juillet. Et à partir du lendemain, toutes les personnes solidaires sont invitées à venir chaque jour faire le pied de grue devant le centre pour s'opposer à sa fermeture sans qu'aucune solution ne soit proposée aux personnes hébergées. Toutes ces initiatives sont organisées avec le soutien du Conseil consultatif régional des personnes accueillies (CCRPA), de la Coordination des intermittent-e-s et précaires en lutte de l'Isère (CIP 38) et du collectif Alerte 38.

Il reste alors sur le site environ 85 personnes sur les 120 qui y étaient hébergées début juillet : certaines familles se sont vu proposer d'aller en hôtel pour une durée soi-disant indéterminée (alors que la préfecture a annoncé qu'elle ne paierait pas plus de 3 nuits d'hôtel). D'autres sont parties d'elles-mêmes, cédant aux pressions de l'Arépi.

Mardi 8 juillet, après trois jours de blocage, le directeur de l'Arépi convoque les hébergé-e-s pour leur faire connaître les ordres qu'il a reçus de la préfecture. Celle-ci continue d'affirmer qu'aucune solution d'hébergement ne leur sera proposée, mais avance une autre solution : l'aide au retour volontaire (!). Le directeur annonce par ailleurs que le centre sera fermé et l'eau et l'électricité coupés dans la semaine.

Extrait d'un article paru sur le blog de la Patate Chaude :

9 juillet

Les événements de la matinée donnent à voir le cynisme de la préfecture de l'Isère et de la direction de l'Arépi, qui savent renouveler leurs stratégies pour arriver à leurs fins.

L'Arépi a essayé (en vain) de faire déménager les équipements du lieu par une équipe de personnes qu'elle « accompagne » et qui sont en correctionnelle, donc ne peuvent guère s'opposer au travail qu'on leur demande.

La préfecture a envoyé 3 de ses sbires, dont Mme Malerba du Service Immigration et Intégration, et 2 traducteurs, pour faire comprendre aux hébergé-e-s que la seule solution qu'il leur restait était le retour « volontaire » au pays. Cela consiste à acheter – à hauteur de 50 euros par adulte et de 30 euros par enfant – leur disparition momentanée du pays pendant deux ans (l'aide financière étant assortie d'une interdiction de retour sur le territoire pendant 2 ans). L'acceptation de cette proposition étant la condition à laquelle ils pourraient « bénéficier » d'un hébergement en hôtel jusqu'à leur vol...

Nous avons quand même eu la joie mesquine, alors que nous bloquions les entrées, de voir l'une de ces envoyée de la préfecture, attifée comme pour un mariage, se hisser péniblement à l'intérieur du bâtiment en rentrant par la fenêtre.

La préfecture a de l'humour : pour coller à l'ambiance « vacances », elle a même sollicité trois minibus de tourisme pour emmener les personnes vers les hôtels situés dans des lieux de plaisance bizarrement situés non loin de l'aéroport de St Geoirs (hasard ou vice ?).

Nous vous passons les détails sur les agents du gaz et de l'électricité venus couper les fluides, repartis bredouilles, et sur les discours creux des sieurs Caluori, Bayot et Balestas (respectivement directeurs et président de l'Arépi-L'Etape).

L'Arépi quitte le navire

Jeudi 10 juillet au matin, de nombreuses personnes et associations étaient là dès 6 h pour soutenir les hébergé-e-s face à la préfecture et à l'Arépi. Encore une fois, des rumeurs circulaient sur une possibilité d'intervention policière dans la matinée. Encore une fois, les rumeurs ne se sont pas confirmées.

Mais en début d'après-midi, des techniciens de la Régie des Eaux et de GEG sont arrivés pour couper les fluides, accompagnés d'un capitaine de gendarmerie, de 3 camions de policiers, de plusieurs agents de la BAC et du directeur de cabinet de la préfecture, M. Ribeiro. En cas de résistance, la police interviendrait. Nous avons alors lancé un appel aux médias. L'Arépi a ensuite officiellement quitté les lieux avec son matériel, sa direction et ses gardiens. M. Ribeiro a confirmé qu'un huissier allait être envoyé dans les jours à venir pour constater l'occupation illégale des lieux et qu'une procédure d'expulsion serait lancée.

Nous avons ensuite pu faire notre premier point à l'intérieur des Mimosas avec les habitant-e-s (...). [Ceux-ci] ont redit leur besoin de personnes extérieures qui pourraient maintenir d'une part une entente relative entre eux, et d'autre part gérer l'arrivée potentielle de nouveaux gens à la recherche d'un toit.

Suite à la coupure des fluides, nous avons sollicité la mairie pour les remettre, en finissant par y envoyer une délégation. En fin d'après-midi, M. Piolle, Denoyelle (adjoint à l'action sociale) et Roussant (directeur de cabinet) ainsi que des personnes du CCAS sont arrivés à Verlainne, accompagnés par les médias. L'eau et l'électricité ont été remis, la mairie a fait venir un gardien et changer les barilletts.

Déjà, des familles qui se trouvaient sous les tentes d'Allibert (au carrefour près de Grand-Place) arrivaient, dans l'espoir de trouver un toit. Pendant ce temps, à l'intérieur, une réunion se tenait entre habitant-e-s, associations et soutiens, pour envisager la suite.

Actuellement, on peut dire des Mimosas :

- qu'il ne s'agit plus d'un centre d'hébergement : il y a donc bien eu rupture de la continuité de l'hébergement ;
- qu'il s'agit juridiquement du « domicile » des personnes puisqu'elles s'y trouvent, pour certaines, depuis 2 ans : la préfecture ne peut donc expulser sans procédure judiciaire ;
- qu'il s'agit d'une occupation illégale, puisque la préfecture refuse de mettre le bâtiment à disposition pour de l'hébergement;
- que la mairie a sécurisé « matériellement » et temporairement cette occupation en faisant rouvrir les compteurs, en salariant un gardien (à la demande des hébergé-e-s) et en faisant changer les barilletts.

Il faut toutefois souligner que cette intervention de la mairie n'a pas fait l'unanimité parmi les militant-e-s présent-e-s. En effet, les élus grenoblois ont convoqué les médias devant le centre pour annoncer publiquement leur action, ce qui a donné l'impression à certain-e-s que leur objectif était plus de faire un coup de com' que de véritablement venir en aide aux hébergé-e-s. Des militant-e-s luttant depuis plusieurs mois aux côtés de ces derniers ont ressenti un manque de considération dans ces méthodes des nouveaux élus. D'un autre côté, d'autres membres du collectif ont fait remarquer que par les temps qui courent, agir en faveur des migrants n'est pas vraiment le meilleur moyen de se faire de la pub... Quoi qu'il en soit, cet événement creusera un peu plus le fossé naissant entre certain-e-s militant-e-s de la Patate Chaude qui se félicitent de l'action de la nouvelle municipalité, et d'autres qui se montrent critiques vis-à-vis de celle-ci.

5. Procédure d'expulsion

Dans les jours qui suivent, un huissier vient constater l'occupation, et le préfet de l'Isère demande au tribunal administratif d'ordonner l'expulsion en urgence des occupant-e-s de Verlaine pour cause d'insalubrité et de trouble à l'ordre public.

Le jeudi 24 juillet, un rassemblement a lieu devant le tribunal administratif de Grenoble à l'occasion du procès. L'Institut des Droits de l'Homme (association d'avocat-e-s) ainsi que le CCAS de la ville de Grenoble se sont portés partie civile du côté de la défense. Pour la 1re fois, la Patate Chaude se retrouve donc dans un combat aux côtés des représentant-e-s du Centre communal d'action social de Grenoble.



Le procès donnera lieu à une audience épique de plus de 4 heures. Les services de la préfecture y feront preuve d'une mauvaise foi sans limite, n'ayant pas honte de déclarer que ce bâtiment, dont ils étaient responsables depuis plus d'un an et demi et jusqu'à tout récemment, était insalubre, ou n'hésitant pas à prétendre que l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme, qui dispose que « toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance », ne s'applique pas aux étrangers en situation irrégulière...

Quatre avocat-e-s, qui représentent respectivement certain-e-s des occupant-e-s, l'Institut des droits de l'homme et le CCAS de Grenoble, se succèdent à la barre. Plusieurs occupant-e-s du bâtiment auront également la possibilité de s'exprimer. Les débats sortiront plusieurs fois du cadre strictement juridique pour s'aventurer sur le terrain politique. Le juge n'hésite d'ailleurs pas à participer lui-même à ceux-ci, se fendant par moments d'interventions surprenantes, comme lorsqu'il déclare être surpris que parmi tous les brillants cerveaux d'avocats présents, le seul ayant évoqué l'argument majeur dans le cadre de cette affaire soit une avocate stagiaire. En effet, celle-ci venait de soulever que le même tribunal administratif avait, quelques années auparavant, débouté la mairie de Grenoble (socialiste à l'époque) qui requérait l'expulsion des occupantes sans droit ni titre d'un bâtiment lui appartenant, au motif que celui-ci ne faisait l'objet d'aucun projet. Peu avant la fin de l'audience, une militante demandera même à prendre la parole en défense des occupant-e-s du bâtiment, fait peu courant et rarement toléré au cours d'un procès. Mais le juge acceptera, et dans une longue envolée lyrico-militant-e, elle replacera la situation des personnes concernées dans une perspective sociale et politique.

Le juge rendra sa décision dès le lendemain : la demande de la préfecture était rejetée. Il a en effet estimé que :

- « l'occupation des locaux n'empêchait pas l'accomplissement de missions de service public ni la réalisation d'un quelconque projet public,

- il n'était pas prouvé que les locaux étaient plus insalubres à présent que lorsqu'il s'agissait d'un centre d'hébergement géré par l'Arépi à la demande de la préfecture,
- l'occupation du bâtiment ne provoquait pas un trouble à l'ordre public auquel le préfet ne pourrait faire face,
- si l'occupation entraînait des nuisances pour le voisinage, ceci n'était pas dû à son caractère illégal, mais c'était déjà le cas lorsqu'il s'agissait d'un centre d'hébergement mis en place par la préfecture,
- la situation irrégulière sur le territoire des habitant-e-s évoquée par la préfecture n'avait pas d'influence sur l'appréciation de leur occupation d'un bien public. »

VII. Des vertes et des pas mûres

1. Rapports avec la mairie Verts-PG

Dès le départ, la question du rapport à la nouvelle municipalité grenobloise « rouge-verte » a créé des dissensions au sein de la Patate Chaude. Les débats internes sur ce thème sont tendus. Certaines personnes défendent son action ou tempèrent les critiques. D'autres, au contraire, sont très remontées contre ses agissements et ses propositions. Les premières estiment que la mairie a le mérite d'en faire plus que les autres collectivités locales, alors que les secondes n'y voient qu'une tentative de récupération politique et une désappropriation des militant-e-s présent-e-s sur le terrain depuis des années.

Toutefois, un événement mettra d'accord la quasi-totalité des membres du collectif : il s'agit de l'expulsion du bidonville dit « Esmonin », qui provoquera du reste l'indignation d'une part importante du milieu militant grenoblois, et constituera assurément un moment charnière des rapports entre la Patate Chaude et la nouvelle majorité municipale.

2. Expulsion du bidonville « Esmonin »

Au cours de l'hiver 2013-2014, des personnes expulsées de différents camps ou squats situés sur plusieurs communes de l'agglomération se regroupent à côté du rond-point de l'avenue Esmonin, au sud de Grenoble. Un nouveau bidonville s'y crée progressivement, qui accueillera de plus en plus de monde. Comme à chaque fois, il se trouve des riverain-e-s pour considérer qu'ils sont les premières victimes de cette situation. Ils protestent et s'organisent au fil du temps pour demander l'évacuation du camp, soutenus notamment par l'opposition de droite et d'extrême-droite à la mairie de Grenoble.



Le 6 mars 2015, en conseil municipal, Éric Piolle répond à une question à ce sujet en exprimant sa volonté de ne pas faire expulser le bidonville mais, au contraire, de trouver une solution humaine, en lien avec l'État et les collectivités territoriales. Mais le 18 mai suivant, alors qu'il sort d'une réunion en préfecture, il déclare aux médias qu'il a décidé de faire « démanteler » le camp : *« J'ai pris cette décision car le fort accroissement de la population sur le site rend la situation intenable. Les conditions d'hygiène et de sécurité se dégradent dans des proportions alarmantes. Des réseaux mafieux se sont introduits dans le camp où désormais les places du bidonville sont commercialisés ! Sans parler de la prostitution. Aujourd'hui, le démantèlement est inéluctable (...) »*. À contre-pied de son intervention en conseil municipal deux mois plus tôt, il invoque pour justifier une expulsion prochaine du bidonville les habituels arguments auxquels recourent les pouvoirs publics. Pourtant, à ce stade, aucune solution n'a été trouvée. Quant aux habitant-e-s, ils n'apprendront le sort qui leur est réservé que le lendemain, lorsque les médias viendront sur les lieux pour interviewer des associations.

En juin, une intervention policière aura lieu pour recenser les personnes vivant sur le bidonville. L'adjoint au maire de Grenoble délégué à l'action sociale déclare aux associations : *« Je suis allé à "Esmonin" ce samedi 6 juin au matin pour annoncer aux résidents que la police nationale interviendrait prochainement afin de faire un recensement des personnes présentes. J'ai tenu à leur préciser qu'il ne s'agissait pas de l'évacuation, et qu'aucune action à leur encontre ou sur leurs cabanes n'aurait lieu à cette occasion. De même, j'ai souligné qu'il pouvait être favorable de faire état de tous les documents en leur possession attestant d'un attachement local, en particulier sur la scolarisation des enfants, et de ressources éventuelles. Des rencontres ont lieu actuellement avec la DDCS à propos des modalités de mise en place du diagnostic social à mener. Cette démarche sera faite en parallèle de celle des autorités de l'État sur le droit au séjour. Nous reviendrons vers les associations au plus vite afin de partager avec elles le travail qui sera mené dans ce cadre. »* En réalité, cette intervention policière permettra surtout de recueillir des données personnelles afin d'établir des OQTF, qui seront massivement distribuées le 24 juin suivant.

La mairie lance alors une procédure d'expulsion par référé auprès du tribunal administratif, mais celui-ci rejette sa demande. Elle se tourne alors vers le tribunal de grande instance, saisi également par le conseil départemental. Leur requête doit être examinée le 6 août, mais dès le 27 juillet, la mairie publie un arrêté pour pouvoir expulser le campement sans attendre de décision de justice. Pourtant, début juin, elle avait assuré au Dauphiné Libéré : *« le démantèlement passera par une décision de justice et non un arrêté municipal »*¹³. Le jour de l'expulsion, le 29 juillet, 140 personnes sont recensées sur place, alors



13. Titre d'un article publié le 2 juin 2015.

que 400 personnes y vivaient au mois de juin. Beaucoup des habitant-e-s ont préféré partir suite aux coups de pression policiers qui ont eu lieu tout au long du mois de juillet et fuir l'expulsion, les humiliations et les risques d'arrestation liés aux OQTF. Plusieurs familles n'en sont pas moins placées en centre de rétention administrative. Alors que l'opération est médiatisée au niveau national comme une expulsion « propre », au cours de laquelle tout le monde aurait été relogé, seul un tiers des personnes présentes sur le campement ce jour-là bénéficieront d'un hébergement un tant soit peu durable. Sans compter tou-te-s celles parti-e-s avant, qui devront se débrouiller par elles-mêmes.

Au-delà de la question du relogement, les déclarations et les actes des élu-e-s grenoblois-es trahissent régulièrement le fait que, comme c'est le cas pour la quasi-totalité des dirigeant-e-s politiques au pouvoir, les Roms sont à leurs yeux un problème (pour la population, les institutions, la société) avant d'être des personnes vivant dans la misère en raison des discriminations qu'elles subissent : mise en avant de la délinquance, de la prostitution, des nuisances pour le voisinage ; utilisation du mot « démantèlement », qui concerne d'ordinaire les réseaux mafieux et suggère la criminalité ; action en justice pour « trouble à l'ordre public »... Toute la panoplie habituelle de stigmatisation de la pauvreté.

VIII. La « manif de voisins »

Vers la mi-septembre 2015, deux articles publiés dans le Daubé attribuent à tort à la Patate Chaude l'occupation d'une maison à Saint-Martin-d'Hères, rue Romain Rolland. Celle-ci a été squattée par une famille rom à la rue, à laquelle nous avons certes apporté notre soutien, tout comme d'autres organisations et individus luttant pour le droit au logement. Mais pour autant, elle n'a pas eu besoin de notre aide pour s'y installer.

Maison squattée : du riffifi entre la mairie et la Patate chaude

Hier matin, les habitants du quartier de la Patate Chaude ont été surpris par l'occupation d'une maison à Saint-Martin-d'Hères, rue Romain Rolland. Cette maison appartenait à la famille de M. et Mme C. et était habitée par deux personnes. Les occupants, une femme et un homme, ont été vus entrer dans la maison à 10 heures du matin. Les voisins ont immédiatement appelé la police et la mairie. Les occupants ont refusé de quitter la maison et ont déclaré qu'ils étaient des réfugiés. La mairie a demandé aux occupants de quitter la maison et de se rendre au centre de rétention administrative. Les occupants ont refusé et ont déclaré qu'ils étaient des réfugiés. La mairie a demandé aux occupants de quitter la maison et de se rendre au centre de rétention administrative. Les occupants ont refusé et ont déclaré qu'ils étaient des réfugiés.

hier, la maison était à louer. Mais les occupants ont refusé de quitter la maison. Les occupants ont refusé de quitter la maison et ont déclaré qu'ils étaient des réfugiés. La mairie a demandé aux occupants de quitter la maison et de se rendre au centre de rétention administrative. Les occupants ont refusé et ont déclaré qu'ils étaient des réfugiés. La mairie a demandé aux occupants de quitter la maison et de se rendre au centre de rétention administrative. Les occupants ont refusé et ont déclaré qu'ils étaient des réfugiés.



La municipalité a proposé l'expulsion d'une famille pour faire valoir les occupants. Et est refusé.

Quelques jours après, les propriétaires appellent à une manifestation devant la maison, à laquelle ils convient leurs voisin-e-s et toute personne désireuse de les soutenir. L'un d'eux déclarera à la presse : « Comme j'ai vu que les choses n'avançaient pas trop du côté de la police, j'ai fait appel aux voisins. Sans haine, uniquement pour récupérer mon bien. »

Toujours est-il qu'un groupe d'une cinquantaine de personnes se rassemble alors devant la maison, et que des propos racistes fusent de toutes parts. Les participant-e-s font montre d'une rage particulière, de toute évidence parce qu'il s'agit d'une famille rom. Terrorisée et sous pression, celle-ci finit par préférer quitter la maison sous les vivas des manifestant-e-s – quelques personnes qui s'y trouvaient à ses côtés pour la soutenir étant quand à elles copieusement huées.

Des articles paraîtront dans le Daubé et dans des médias nationaux au sujet de cette « manif de voisins », qui sera également évoquée avec délectation par plusieurs sites d'extrême-droite. Suite à cette forte médiatisation, nous avons reçu une volée de critiques et d'insultes, auxquelles nous avons répondu en publiant ce texte sur notre blog :

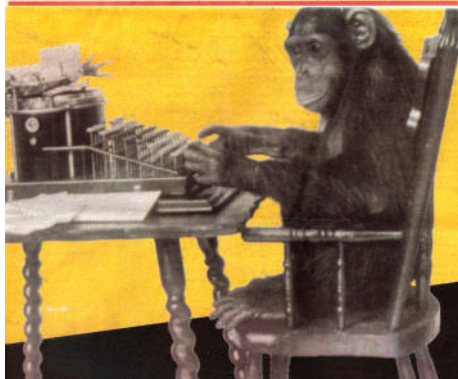
[Les critiques qui nous ont été adressées] sont essentiellement de deux ordres : d'une part, on nous reproche de ne nous soucier que des Roms, alors que de nombreuses personnes sont en difficulté en France. D'autre part, on nous reproche de privilégier le droit au logement des personnes à la rue par rapport au droit à la propriété privée des propriétaires fonciers.

À la première, il nous importe de répondre que nous sommes tout aussi préoccupés par la situation des précaires, des chômeurs, des travailleurs ou des retraités dans « la galère » que par celui des Roms ou des autres migrants. Notre collectif a effectivement décidé de s'engager auprès des personnes roms parce que nous avons constaté que, notamment depuis le discours de Sarkozy à Grenoble en 2010, elles sont victimes de nombreuses discriminations et n'ont pas ou très difficilement accès à la plupart des droits auxquels ont accès la plupart des autres populations, même défavorisées (droit au logement, au travail et à l'éducation notamment).

Pour autant, nous sommes tout à fait conscients des problèmes rencontrés par une proportion croissante de la population (pauvreté, chômage, travail pénible, mal payé et pas gratifiant, etc). Mais contrairement à ce que prétendent aujourd'hui la plupart des formations politiques de l'extrême-droite à une partie de l'extrême-gauche, largement relayées en cela par les médias, nous ne croyons pas que les responsables de cette situation soient ni les chômeurs, ni les RSAstes, ni les migrants – pas plus les Roms que les autres. Nous voyons surtout que l'ensemble des personnes en galère sont victimes d'une invraisemblable entourloupe : on nous raconte depuis 1975 que le pays est en crise et que les entreprises ne peuvent plus embaucher car elles sont accablées de charges et terrassées par la concurrence étrangère. Et dans le même temps, on nous claironne chaque année que les plus grandes fortunes françaises prospèrent sans coup férir (comme dans cet article du site capital.fr qui clame que « L'année 2014 restera comme un grand millésime pour les fortunes de France »).

Comment pouvons-nous nous laisser bernier ? Les dirigeants de grandes entreprises ont de plus en plus d'argent, et celles-ci en auraient de moins en moins pour embaucher et cotiser pour le chômage des personnes qu'elles licencient pour accroître leurs profits ? Quand la population réalisera-t-elle enfin que ce n'est pas contre les occupants de maisons squattées qu'il faut aller manifester avec véhémence, mais contre les responsables de la misère sociale : le pouvoir économique (grandes entreprises et MEDEF) et les politiciens qui le favorisent au détriment du reste de la population.

Les caisses sont vides Les coffres sont pleins Les économistes réfléchissent



Quant au droit au logement, il est constamment bafoué. Pourtant, personne ne peut vivre sans toit, et il est inscrit dans la loi comme un droit fondamental. Mais la cupidité des spéculateurs qui continuent de faire monter la pression locative et l'absence de choix politiques de nos élus rendent l'accès à la location ou à l'achat de plus en plus difficile. De même, l'hébergement d'urgence est délaissé, non par impératif économique comme on nous le prétend, mais par choix politique. L'État, qui en est responsable légalement, de même que le département, les communes et les communautés de communes, se refusent à mettre les moyens pour mettre en place de réelles solutions qui permettraient aux personnes à la rue d'avoir un toit provisoire sur la tête, condition sine qua non pour sortir de la misère.

Dans cet état des choses, nous soutenons l'occupation de logements vides (environ 10 000 sur Grenoble en 2012 d'après l'INSEE – 9,6% des logements). Une partie non négligeable de ceux-ci appartient au domaine public ou aux promoteurs-spéculateurs. Le collectif n'a pas pour but d'opposer familles à la rue et propriétaires privés. Si des logements privés sont occupés, c'est que dans l'urgence, les personnes à la rue font feu de tout bois et se logent là où elles le peuvent. Il est vrai que face à des situations concrètes, notre solidarité s'exerce d'abord envers les personnes dont la situation est la plus précaire. Les populations roms migrantes, qui connaissent la discrimination (à l'emploi, au logement, etc.) tant dans leurs pays d'origine (Roumanie, Macédoine, Serbie, Hongrie et autres) qu'en France, font particulièrement partie de cette population de grands précaires. Dans le cas de la rue Romain Rolland, il s'agit d'une famille avec enfants à la rue depuis de nombreuses années.

D'une manière générale, nous nous élevons contre le climat raciste qui s'installe en France, dans lequel les plus faibles sont régulièrement pris pour cible. Nous constatons avec un grand désarroi que notre système socio-économique injuste a réussi à faire s'opposer les personnes en difficulté entre elles et à créer des boucs émissaires qui détournent l'attention de la population des véritables responsables.



Ceci étant dit, nous entendons cette critique qui nous a été formulée : pourquoi revendiquer « des droits pour les Roms » ? Nous devrions revendiquer les mêmes droits pour tous et toutes – y compris les Roms. C'est ce que nous souhaitons. Mais nos forces sont ce qu'elles sont. D'autres organisations demandent le respect des droits des travailleurs, des chômeurs, des précaires. La plupart des membres de la Patate Chaude font également partie de certaines de ces organisations. Nous faisons ce que nous pouvons. Nous encourageons toutes les personnes en difficulté à faire de même, sans se tromper de cible.

Le collectif La Patate Chaude, le 30 septembre 2015

P.S. : Alors que nous écrivons ce texte, nous apprenons que ST Microelectronics, multinationale ayant des sites à Grenoble et à Crolles, qui a reçu 25 millions d'argent public de la région Rhône-Alpes en 2014 et dont le PDG, Carlo Bozotti, a touché une rémunération de près de 2,5 millions d'euros la même année, menace de licencier entre 400 et 1500 personnes. À quand une « manif de voisins » aussi virulente devant ST ?

Épilogue

En quatre années d'activité intense, la Patate Chaude a obtenu quelques succès. Les maisons occupées ont permis à près de 200 personnes d'avoir un toit sur la tête à un moment ou à un autre ; les actions contre les politiques discriminatoires des institutions ont, dans certains cas, un peu infléchi leur politique (la discrimination systématique a par exemple cessé dans certaines administrations) ; certains textes ont provoqué des réactions positives, notamment chez des travailleuses et travailleurs sociaux qui nous en ont régulièrement témoigné ; les rencontres avec les voisin-e-s de camps et de squats ont parfois apaisé la situation et fait évoluer le regard que certaines personnes portaient sur les Roms et les migrant-e-s.

Un autre point essentiel à nos yeux, c'est ce que le collectif a été en interne. Certes, ça ne change pas la société dans son ensemble. Mais tout au long de ces années, son fonctionnement et l'atmosphère en son sein ont été d'une importance primordiale. Nous y avons tou-te-s beaucoup appris. Non seulement sur les fonctionnements administratifs, associatifs, politiques, sur les méthodes de luttes, mais aussi sur le fonctionnement d'un groupe humain. Le collectif était composé de personnes très divers-es, d'horizons sociaux et politiques variés. Ce que nous avons mis en place petit à petit était plus qu'une méthode : c'était une manière d'être, de se comporter, en tant qu'individus, dans un groupe. Nous avons appris à accepter le désaccord, la divergence des points de vue et à en parler dans le respect de l'expression des autres – et pas seulement parce qu'il fallait bien cohabiter, mais aussi et surtout parce que le meilleur moyen de parvenir à nous organiser était d'apprendre à nous connaître et à nous apprécier. Nous cherchions toujours le consensus. À de rares exceptions près, nous parvenions à le trouver. Et même s'il ne correspondait exactement à l'avis personnel d'aucun-e d'entre nous, il constituait une position acceptable pour nous en tant que groupe. Nos décisions correspondaient à l'identité de la Patate chaude, qui n'était pas celle d'un individu, mais celle d'un groupe d'individus. Cette manière de fonctionner nous permettait de conserver la richesse de notre diversité et, en général, de ne laisser personne sur le bas-côté¹⁴. Ainsi, le collectif formait un groupe uni – un mini-corps social, en quelque sorte. Au fond, en nous organisant ainsi au sein de la Patate chaude, nous avons expérimenté un modèle de fonctionnement collectif qui, faute de changer le monde, ressemblait un peu à la société à laquelle nous aspirons. Et c'est peut-être déjà beaucoup.

14. Certes, il y a eu des exceptions. Parfois, l'avis individuel de certaines personnes était trop éloigné des consensus auxquels le groupe parvenait régulièrement, ce qui a pu déboucher sur des conflits et des impasses. Mais nous en sommes toujours sortis par le dialogue, et lorsque les opinions de ces personnes étaient trop éloignées de celles du reste du collectif en tant que groupe, elles le quittaient d'elles-mêmes.

En revanche, force est de reconnaître que la mentalité anti-Roms et anti-migrants, tout comme les politiques discriminatoires qui l'accompagnent dans un rapport ambiguë de poule et d'œuf, n'ont pas bougé d'un iota. Elles ont même empiré : le racisme et le rejet des migrant-e-s ont continué d'augmenter, le Front national a poursuivi son ascension dans les sondages et dans les urnes, et les gouvernements successifs ont continué de durcir les conditions d'accueil des étranger-e-s.

Les causes de cet échec relatif sont multiples et nécessiteraient une analyse approfondie qui n'est pas l'objet de ce document. Quoi qu'il en soit, ces dernières années, d'autres organisations sont apparues et ont pris de l'importance dans le paysage militant grenoblois : tout d'abord, l'association iséroise Droit au logement (DAL 38), créée sur l'agglomération en 2015, puis l'Assemblée des mal logé-e-s et sans logement, le Front contre les expulsions et, plus récemment, un nouveau collectif de lutte pour l'hébergement, La Dourbie. D'anciens membres du collectif participent d'ailleurs à certaines d'elles. Et si la Patate Chaude n'a pas toujours su trouver des solutions, notamment aux problèmes de la spécialisation de la lutte ou de l'implication des personnes opprimées, ces organisations semblent avoir, au moins partiellement, évité un certain nombre de ces écueils.

Par ailleurs, il faut noter qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, des migrants s'organisent par eux-mêmes dans l'agglomération. En particulier, un Collectif de jeunes majeurs en lutte est mobilisé depuis de nombreux mois, soutenu par un collectif de travailleurs sociaux et les syndicats Sud éducation, CGT sans papiers et FSU ainsi que par le DAL 38 et le RESF 38. Il a organisé des manifestations et l'occupation d'une église, puis de la place du rectorat à Grenoble.

On espère que l'action de ces organisations fera un jour l'objet d'un retour d'expérience, à l'image de ce document sur l'histoire de la Patate Chaude, pour que la mémoire des luttes continue de les alimenter.

Fin 2010, suite au tristement célèbre « discours de Grenoble » de Sarkozy, un collectif de soutien aux Roms, et plus largement aux migrant-e-s, voit le jour. Il sera dénommé « La Patate Chaude » pour railler la tendance des politicien-ne-s à se défausser sur leurs voisin-e-s lorsqu'il s'agit d'assumer la misère provoquée par un système socio-économique qu'aucun-e d'eux ne remet en cause et de venir en aide à ses victimes.

Les modes d'action de la Patate Chaude la rendront rapidement très visible dans le paysage politique grenoblois. La diversité des membres qui la composent, son fonctionnement et sa capacité à se remettre sans cesse en question contribueront aussi à en faire un collectif à part.

Ce récit relate son histoire.